

Oubliés de toutes les réformes,
ignorés du dialogue dit social

Les retraités clament leur droit à une vie décente



Page 3



*Arrestation arbitraire
de l'écrivain Boualem Sansal
Autre dérive autoritaire
de la junte militaire d'Alger*

Page 6



Qui du Raja ou
de l'ASFAR entamera
du bon pied la LDC ?

Page 23

Pleins feux à Tanger sur la question de l'intégrité territoriale vue par des Sahraouis

Actualité



"Depuis le Détroit, la question de l'intégrité territoriale vue par des Sahraouis", tel est le thème d'une conférence scientifique organisée, samedi à Tanger, par le Centre Abdelmalek Essaâdi des recherches et études juridiques, en présence d'un parterre d'académiciens, de politiciens et de chercheurs.

Cet événement, qui s'inscrit dans la dynamique tous azimuts que connaît le Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI, célèbre les succès diplomatiques, ainsi que les grandes avancées réalisées dans les provinces du Sud.

Selon les organisateurs, cette manifestation scientifique vise à permettre aux Sahraouis spécialisés et experts de la ques-

tion du Sahara de partager leur vision sur la dynamique créée par le plan d'autonomie, tant au niveau national qu'international.

Dans ce sillage, l'ex-ministre et ancien président de la Chambre des conseillers, Mohamed Cheikh Biadillah, a souligné que cette conférence s'inscrit dans un contexte particulier où le Maroc célèbre le 25ème anniversaire de la glorieuse Fête du Trône et le 49ème anniversaire de la Marche Verte, passant en revue les étapes historiques phares dans le processus de parachèvement de l'intégrité territoriale du Royaume et de récupération de ses provinces du Sud.

"Les habitants des différentes provinces du Sahara marocain, comme tous

les Marocains, sont pleinement intégrés dans le tissu communautaire et gèrent leurs affaires eux-mêmes", a-t-il noté, mettant en avant les progrès réalisés dans les infrastructures de base, notamment les routes et l'ouverture d'établissements d'enseignement supérieur, entre autres.

Par ailleurs, M. Biadillah a salué les réalisations diplomatiques du Royaume, en particulier l'enchaînement du retrait de la reconnaissance de la pseudo "rasd", le dernier en date étant celui du Panama, ainsi que le soutien renouvelé des Etats-Unis au plan d'autonomie et l'ouverture de nombreuses représentations diplomatiques à Laâyoune et à Dakhla.

Il a, en outre, évoqué les perspectives économiques qui pourraient être réalisées

grâce à l'engagement des pays du Sahel et de la région, y compris l'Algérie, dans l'initiative atlantique lancée par SM le Roi Mohammed VI, dans le strict respect de la souveraineté marocaine.

De son côté, Mohamed Salem Abdelfattah, chercheur spécialisé dans la question du Sahara et le dialogue maghrébin, a mis en lumière les derniers développements de la question du Sahara marocain, notamment dans le volet diplomatique et les positions internationales déterminantes, qui constituent désormais un facteur clé pour trancher cette question en faveur du Maroc.

Dans une déclaration à la MAP, M. Abdelfattah s'est arrêté sur la dynamique de développement dans les provinces du Sud, ainsi que l'intégration des populations locales tant sur le plan civil qu'institutionnel, ce qui a permis de renforcer les victoires diplomatiques du Maroc, qui se reflètent par la reconnaissance internationale de la souveraineté marocaine sur le Sahara.

Pour sa part, le président du Centre Abdelmalek Essaâdi des recherches et études juridiques, Abdelkebir Yahia, professeur à la Faculté de droit de Tanger, a affirmé que cette rencontre constitue "une confirmation de l'engagement dans la mobilisation nationale pour défendre l'intégrité territoriale, l'une des constantes du Maroc", relevant que cet événement s'inscrit en droite ligne avec l'intensification des efforts, à tous les niveaux, pour consolider les acquis, mettre en valeur les réalisations et contribuer à la résolution définitive de ce conflit artificiel.

Il a, dans ce sens, mis en avant l'engagement fort des populations des provinces du Sud du Royaume et de leurs élites, qui défendent, chacun dans sa position, la marocanité du Sahara, ainsi que la dynamique de la diplomatie académique parallèle dans les différentes manifestations nationales et internationales.

Inondations en Espagne

Karima Benyaich : La solidarité du Maroc témoigne de l'esprit de coopération liant les deux pays

L'ambassadeur du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich, a souligné, vendredi à Valence, que la solidarité du Royaume envers l'Espagne, suite aux inondations ayant touché le voisin ibérique, témoigne de l'esprit de coopération qui caractérise les liens entre Rabat et Madrid.

Lors d'une visite au centre d'hébergement des équipes marocaines déployées pour soutenir les efforts de secours dans les zones affectées par les récentes inondations en Espagne, Mme Benyaich a affirmé que cette mobilisation illustre la volonté claire du Royaume, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, de venir en aide aux sinistrés pour faire face à cette tragédie.

La diplomate marocaine, qui était accompagnée du consul général du Maroc à Valence, Saïd Drissi El Bouzaidi, a également mis l'accent sur le caractère stratégique et solide des relations unissant le Maroc et l'Espagne, fondées sur le respect mutuel,

l'amitié et la solidarité.

Elle a, en outre, salué l'implication exemplaire de la communauté marocaine en Espagne, qui incarne les valeurs d'entraide et de solidarité profondément ancrées dans la culture marocaine. De son côté, la sous-secrétaire du ministère de l'Intérieur espagnol, Susana Crisóstomo Sanz, a salué le professionnalisme des équipes marocaines ayant contribué aux efforts de secours suite aux inondations, tout en rendant hommage à leur engagement.

"Le Maroc a été le premier à répondre à l'appel de l'Espagne", a-t-elle rappelé, soulignant que l'apport des équipes marocaines a été "essentiel" et que les Espagnols resteront toujours reconnaissants envers le Maroc.

La déléguée du gouvernement de Valence, Pilar Bernabé, a, quant à elle, exprimé, au nom des habitants de la région, ses remerciements au Maroc pour sa solidarité et sa fraternité qui se reflètent dans l'action des équipes marocaines.

Pour mettre en lumière cette solidarité



exceptionnelle, une vidéo montrant les efforts des équipes marocaines a été diffusée, renforçant ainsi la visibilité de leur contribution aux opérations de secours et de réhabilitation.

Ont pris part à cet événement, précédé

d'une rencontre de Mme Benyaich avec plus de 40 volontaires marocains, la directrice générale de la protection civile espagnole, Virginia Barcones, des représentants du conseil régional de Valence et d'autres responsables locaux.

Oubliés de toutes les réformes, ignorés du dialogue dit social

Les retraités clament leur droit à une vie décente



Is ont bâti les fondations de la nation, porté le poids des institutions et de différentes entreprises, avant de transmettre un savoir inestimable à des générations entières. Aujourd'hui, ces retraités, dont la voix semble perdue dans les méandres d'une politique sourde à leurs besoins, s'approprient à élever le ton dans un mouvement de contestation inédit. Le Réseau marocain des organismes de retraités (RéMOR) appelle à une mobilisation nationale devant le Parlement, le 30 novembre courant, pour exiger la reconnaissance et la réparation de décennies d'oubli.

Un quart de siècle. Voilà le temps qu'il aura fallu à l'immobilisme politique pour creuser un gouffre entre les retraités et une vie décente. L'absence de revalorisation des pensions face à la cherté du coût de la vie n'est plus seulement un fait économique ; c'est une injustice sociale criante. Les prix des produits de première nécessité flambent, les frais de santé grimpent en flèche, et pourtant, les pensions restent figées depuis bientôt 25 ans, figées comme si le temps s'était arrêté pour une génération entière.

Les rares augmentations, loin de soulager les bénéficiaires, ont davantage illustré le mépris dont ils se sentent victimes. La dernière en date, approuvée en septembre 2022 par le Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), en est une preuve éclatante : une hausse de 5%, avec un

minimum de 100 dirhams et un plafond fixé à 210 dirhams par pensionné.

Cette décision, présentée comme un geste significatif, a en fait été perçue comme une insulte à la dignité de ceux qui ont construit le Maroc d'aujourd'hui. Cette augmentation dérisoire est considérée comme une tentative maladroite de maquiller une situation intenable.

Dans un communiqué au ton ferme, le RéMOR dénonce une exclusion systématique, une marginalisation orchestrée et une indifférence glaciale de la part des gouvernements successifs. Au-delà des pensions gelées, c'est tout le système de gestion des caisses de retraite qui est remis en question par le RéMOR.

Dans ledit communiqué, les accusations de prélèvements abusifs et d'opacité dans la gestion des fonds publics démontrent une colère grandissante parmi les retraités. Les organismes comme le RCAR, la CMR et la CIMR, censés garantir une retraite digne, sont devenus, selon le RéMOR, des symboles de dysfonctionnement. Le réseau appelle à une réforme en profondeur, exigeant non seulement une transparence totale mais aussi des mécanismes stricts pour prévenir la corruption et protéger les droits des retraités.

Comme si cette situation ne suffisait pas, la récente décision du gouvernement d'intégrer la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) à la Caisse nationale de sécu-

rité sociale (CNSS) a jeté de l'huile sur le feu. Pour le RéMOR, cette fusion constitue une marchandisation déguisée des services sociaux, transformant les retraités en otages d'intérêts financiers. « Cette mesure, prise sans consultation préalable, est perçue comme un coup porté aux acquis sociaux », estime le réseau qui représente diverses associations de retraités.

À cela s'ajoute une charge fiscale perçue comme une double peine. Les prélèvements fiscaux sur les pensions, malgré leur caractère modeste, sont dénoncés comme une injustice criante. « Nous avons payé nos impôts durant toutes nos années de service, pourquoi continuer à être ponctionnés? », s'interrogent les retraités. Le RéMOR exige une exonération fiscale complète pour les pensions, une mesure qui serait non seulement un geste de reconnaissance de leur contribution passée, mais également une réponse concrète à des décennies d'indifférence. « En demandant une exonération totale des pensions, les retraités ne réclament pas un privilège, mais une réparation », estime le RéMOR.

Le rassemblement du 30 novembre n'est pas une simple manifestation. Il s'agit d'un appel à l'unité, à la solidarité intergénérationnelle. En lançant un appel aux futurs retraités, aux organisations politiques, syndicales et aux défenseurs des droits humains à rejoindre leur cause, les retraités cherchent à inscrire cette lutte dans une dynamique plus large, celle d'une société qui refuse de

tourner le dos à ses bâtisseurs. En effet, cette lutte ne concerne pas uniquement ceux qui, aujourd'hui, peinent à joindre les deux bouts. Elle est le miroir de ce qui attend des millions de Marocains dans les années à venir, si rien ne change.

Le RéMOR annonce également avoir intensifié sa pression sur le gouvernement et les élus. En adressant des lettres aux principaux responsables politiques, syndicats et partis politiques, le réseau espère enfin se faire entendre et inscrire ses revendications dans l'agenda national. Mais une question demeure : ce cri de désespoir sera-t-il entendu ? Les décideurs politiques auront-ils le courage de briser des décennies d'inaction pour répondre aux attentes d'une frange de la population qui a tant donné au pays ?

Au-delà des revendications économiques, c'est une question de dignité qui est en jeu. Les retraités marocains demandent à être traités avec respect, à voir leur contribution passée reconnue et à pouvoir vivre leur retraite dans des conditions décentes.

En fait, ce combat interpelle chacun de nous. Quelle société voulons-nous construire ? Une société qui honore ses seniors ou une autre qui les relègue à l'oubli ? Le 30 novembre, les retraités rappelleront au pays que leur lutte est celle de tous. Une nation ne peut avancer sans mémoire, ni sans gratitude envers ceux qui l'ont bâtie.

Mehdi Ouassat

Abdelkader El Ansari : La coopération Maroc-Chine, un potentiel très prometteur au sein de l'initiative la Ceinture et la Route



Le potentiel de coopération bilatérale entre le Maroc et la Chine dans le cadre de l'initiative la Ceinture et la Route (BRI) est "très prometteur", a affirmé l'ambassadeur de Sa Majesté le Roi en Chine, Abdelkader El Ansari.

Grâce à sa position de porte d'entrée de

l'Afrique et à son accès au marché européen, le Maroc est devenu un partenaire clé au sein de la BRI, a fait valoir M. El Ansari dans une interview accordée au quotidien chinois "China Daily".

Il a évoqué, dans ce sens, la Cité Mohammed VI Tanger Tech comme exemple

emblématique de la coopération sino-marocaine. "Dans cette ville intelligente, nous espérons accueillir des entreprises chinoises pour mettre en œuvre des projets de nouvelle génération à haute valeur technologique, notamment dans les secteurs de l'automobile, de l'électronique et de la robotique", a-t-il dit.

Le diplomate a relevé que les entreprises marocaines et chinoises peuvent développer de fortes synergies, en particulier dans le secteur des véhicules électriques, d'autant plus que le Maroc est devenu un exportateur automobile de premier plan grâce à un climat des affaires favorable.

"Pour produire des véhicules électriques, il faut des matières premières, de la technologie et une main-d'œuvre qualifiée. Ces éléments sont présents au Maroc, qui bénéficie également d'un accès à d'autres marchés", a-t-il souligné.

A cet égard, "China Daily" rappelle qu'en juin dernier, le groupe sino-européen de batteries pour véhicules électriques Gotion High-Tech a signé une convention d'investissement de 1,3 milliard de dollars avec le gouvernement marocain pour construire une gigafactory à Kénitra.

Le 13 novembre courant, Gotion High-Tech et la Caisse de dépôt et de gestion

(CDG) ont signé un mémorandum d'entente relatif à l'accompagnement de cette gigafactory en cours de réalisation, ajoute le quotidien chinois.

Le média rappelle, par ailleurs, que le Maroc est lié à la Chine par un partenariat stratégique scellé en 2016 et est devenu, en 2022, le premier pays d'Afrique du Nord à signer un plan de mise en œuvre de la BRI.

La coopération croissante entre les deux pays a donné lieu à des résultats tangibles. "China Daily" fait valoir que la Chine est désormais le premier partenaire commercial du Maroc en Asie et son troisième partenaire mondial, avec des opportunités dans les domaines des infrastructures, de l'énergie, de la santé, de l'éducation et du tourisme.

Sur ce dernier volet, le quotidien note que le Royaume a décidé, en 2016, d'exonérer les ressortissants chinois de la formalité de visa, "devenant rapidement une destination prisée pour les touristes" en provenance du pays asiatique, dont le nombre est passé d'environ 15.000 en 2016 à 200.000 trois ans plus tard.

"Je suis convaincu que dans les trois à quatre prochaines années, nous atteindrons l'objectif de 500.000 visiteurs" chinois, a souligné M. El Ansari.

Les défis de développement des vaccins et la souveraineté sanitaire en Afrique en débat à Dakhla

Les défis de développement des vaccins en Afrique et la coopération Sud-Sud pour la souveraineté sanitaire ont été au centre des débats lors de deux panels organisés, samedi à Dakhla, en marge du lancement de l'Académie africaine des sciences de la santé (African Academy of Health Sciences/AAHS).

Lors du premier panel modéré par le président de l'Université Mohammed VI des sciences et de la santé, Mohamed Adnaoui, les intervenants ont mis en exergue les efforts en matière de vaccination en Afrique, ainsi que les nombreux défis à relever, notamment d'ordre logistique et infrastructurel.

Les panélistes ont, dans ce sens, plaidé pour le renforcement des capacités de production de vaccins en Afrique, afin de réduire la dépendance aux importations, appelant à fédérer les efforts des gouvernements, des organisations internationales et des communautés locales pour construire des systèmes de vaccination résilients et équitables à travers le continent.

S'exprimant à cette occasion, le chercheur marocain Moncef Slaoui a souligné la nécessité de développer des vaccins dans les pays subsahariens et de mettre en place des plateformes technologiques en la matière.

M. Slaoui a également appelé à renforcer les systèmes de pharmacovigilance, relevant que la communauté scientifique africaine devra former des biologistes capables de fabriquer les vaccins eux-mêmes.

De son côté, le conseiller du président de la République de Zambie, Roma Chilengu, a mis l'accent sur l'importance de développer les technologies dans le domaine médical en Afrique, et de mettre en place un cadre réglementaire et des protocoles sanitaires en la matière.

M. Chilengu a mis en exergue l'impératif d'assurer la formation des jeunes, de mettre en place des marchés africains des vaccins, et de développer l'industrie pharmaceutique en vue de résoudre la problématique des vaccins.

Pour sa part, le coordinateur de l'Unité de gestion du Fonds de la pandémie de Covid-19 (Guinée Bissau), Tomane Balde, a salué l'Initiative Royale visant à accompagner plusieurs pays africains dans les différentes phases de gestion de la pandémie.

Il a, en outre, appelé à la mise en place d'une plateforme de coordination et de planification panafricaine pour mieux faire face aux pandémies, notant que l'Afrique doit réaliser ses propres infrastructures et créer ses propres vaccins et de les partager avec les autres pays.

L'ancien ministre gambien de la Santé, Yankuba Kassama, a mis l'accent sur les défis liés à la sensibilisation autour des vaccins et à la coordination entre les politiques gouvernementales en matière de santé dans les différents pays africains.

Il a ainsi préconisé le renforcement des systèmes de santé et l'amélioration des infrastructures et de la qualité de la formation des agents de santé, appelant à tirer profit de l'expérience marocaine dans le domaine de la santé.

Lors du second panel modéré par l'ancien ministre de la Santé, Anas Doukkali, les intervenants ont débattu de la coopération Sud-Sud pour la souveraineté sanitaire.

Dans ce cadre, l'ambassadeur directeur général de l'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI), Mohamed Methqal, a mis l'accent sur les actions phares du Royaume du Maroc, sous le leadership éclairé de SM le Roi Mohammed VI, en termes de coopération Sud-



Sud pour assurer la souveraineté sanitaire.

M. Methqal a aussi rappelé que l'AMCI a scellé un accord de partenariat avec l'Académie africaine des sciences de la santé, afin d'accompagner le développement de l'Académie à l'échelle du continent.

Dans ce cadre, des bourses académiques vont être octroyées aux étudiants de l'Afrique subsaharienne souhaitant bénéficier de différentes formations, qu'elles soient de courte durée ou des formations diplômantes, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, l'ancien ministre des Affaires étrangères de l'Union des Comores, Said Ibrahim Fahmi, a indiqué que le Maroc s'est fortement engagé et a fait part de sa grande solidarité pour contribuer à éradiquer la pandémie de Covid-19 sur le continent africain.

Il a, par ailleurs, souligné que la création de cette Académie sera un tremplin extraordinaire pour apporter des réponses aux questions sani-

taires en Afrique.

A l'issue de ce panel, il a été procédé à l'annonce officielle de la création de l'Académie africaine des sciences de la santé, avec comme président Pr Lahcen Belyamani, président directeur général de la Fondation Mohammed VI des sciences et de la santé.

Il a été également procédé à la désignation des membres du Conseil, qui aura la responsabilité d'élaborer la feuille de route de cette Académie dont le siège est à Dakhla. Ces membres représentent le Maroc, la Mauritanie, la Guinée Bissau, la Zambie, le Sénégal, la République Centrafricaine, le Tchad, le Malawi, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Gabon, la République du Congo, le Niger, l'Ouganda, le Mali et Madagascar.

En outre, les participants ont effectué une visite au chantier du futur siège de l'Académie africaine des sciences de la santé à Dakhla.

Libye : Le CPS de l'UA réitère la pertinence des processus de Skhirat et de Bouznika

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) a réitéré la pertinence des processus de Skhirat et de Bouznika pour la résolution de la crise libyenne.

Dans son communiqué sanctionnant sa 1244^{ème} réunion, tenue le 12 novembre courant, le CPS de l'UA a réitéré que "l'Accord de Skhirat, signé le 17 décembre 2015, résultant du processus de réconciliation entre les parties libyennes, sous les auspices des Nations unies, reste l'une des bases et l'un des cadres crédibles pour une solution politique durable à la crise libyenne".

Le CPS de l'UA a également pris note des "progrès considérables accomplis dans les préparatifs en vue de la conduite du processus électoral en Libye lors de la réunion de la Commission mixte entre la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État, tenue du 22 mai au 6 juin 2023 à Bouznika au Maroc, qui a permis de régler les désaccords et de formuler les lois régissant les prochaines élections présidentielles et législatives en Libye".

Lors de cette réunion du CPS de l'UA, rappelle-t-on, l'ambassadeur Représentant permanent du Royaume auprès de l'UA et la CEA-ONU, Mohamed Arrouchi,



avait souligné l'importance du dialogue et de la concertation entre les différents acteurs libyens comme seule voie de sortie durable de la crise.

Il avait également rappelé le rôle crucial joué par le Royaume du Maroc dans le règlement du conflit libyen, notamment en accueillant les négociations qui ont abouti à l'Accord de Skhirat en

décembre 2015.

M. Arrouchi avait mis en lumière l'importance des résultats obtenus lors de la Commission mixte entre la Chambre des représentants et le Haut Conseil d'État, qui s'est tenue à Bouznika, du 22 mai au 6 juin 2023. Ces discussions ont permis de forger un consensus autour des lois électorales et de résoudre les points de

divergence essentiels pour l'organisation des élections présidentielles et parlementaires en Libye.

Les rencontres organisées par le Maroc entre les parties libyennes, depuis le déclenchement du conflit politique dans ce pays frère, s'inscrivent dans le cadre des efforts sincères du Royaume pour résoudre la crise de manière pacifique et sans in-

gérance étrangère, avait-il indiqué.

Le diplomate marocain avait souligné que les conditions sont actuellement réunies en Libye pour réaliser des avancées dans le processus politique, et que la résolution de la question de la légitimité ne peut passer que par un processus électoral transparent et inclusif.

Ahmed Aboul Gheit appelle à une feuille de route pour le développement durable dans la région arabe



Le Secrétaire général de la Ligue des Etats arabes, Ahmed Aboul Gheit, a appelé, dimanche au Caire, à l'élaboration d'une feuille de route pour trouver des solutions pratiques et flexibles à même d'accélérer le développement durable dans la région arabe. S'exprimant à l'occasion de la 5^{ème} édition de la Semaine arabe du développement durable sous le thème "Solutions durables pour un avenir meilleur : Résilience et adaptabilité dans un monde arabe en évolution", M. Aboul Gheit a relevé que cette feuille de route de-

vrait avoir un impact tangible sur l'amélioration des conditions de vie des citoyens arabes.

La région arabe n'a pas encore atteint un niveau avancé dans la réalisation des Objectifs du développement durable (ODD), a-t-il estimé, notant que le moment est venu d'accélérer le rythme de l'action et de renforcer la capacité de l'adaptation aux multiples changements. D'après le SG de la Ligue arabe, les enjeux actuels nécessitent une adaptation constante aux changements et une flexibilité dans l'ajustement des plans et des priorités pour les pays de la région.

Pour sa part, le directeur des opérations de la Banque mondiale pour l'Égypte, le Yémen, Djibouti, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Stéphane Guimbert, a souligné l'importance d'investir dans l'action climatique pour l'avenir et de maintenir la durabilité pour le bien de la planète, jugeant nécessaire d'impliquer les jeunes de la région arabe dans des plans de développement durable.

A cet égard, il a assuré que le Groupe de la Banque mondiale œuvre avec tous les gouvernements et divers partenariats pour soutenir l'élaboration de visions claires et de bonnes politiques afin de mobiliser le

secteur privé et de fournir le financement nécessaire aux plans de développement durable dans la région.

Mohamed Nouri, de l'ambassade du Maroc au Caire, représente le Maroc à la Semaine arabe du développement durable, organisée en coopération avec les Nations

unies, l'Union européenne et la Banque mondiale. Cette cinquième édition est marquée par la participation de représentants de gouvernements, du secteur privé, d'organisations de la société civile, de milieux académiques et de jeunes engagés dans le domaine du développement.

Participation du Maroc à la session extraordinaire du Conseil de la Ligue arabe au niveau des délégués permanents

Une session extraordinaire du Conseil de la Ligue des Etats arabes au niveau des délégués permanents s'est tenue, dimanche, afin de discuter de la réponse arabe aux menaces israéliennes à l'encontre de l'Irak, avec la participation du Maroc.

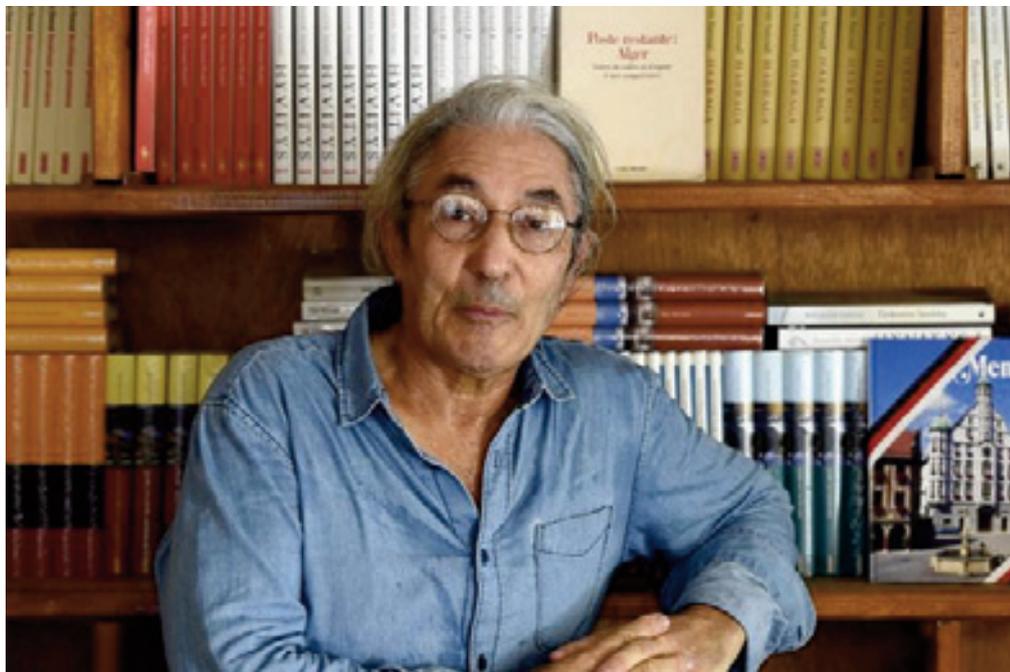
Le Maroc a été représenté à cette session, tenue à la demande de l'Irak, par l'ambassadeur du Royaume au Caire et son représentant permanent auprès de la Ligue arabe, Mohamed Ait Ouali.

Dans une déclaration à la presse, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe, Hossam Zaki, a indiqué que la réunion porte sur les menaces israéliennes contre un État membre de la Ligue, à savoir l'Irak, regrettant l'incapacité persistante de la communauté internationale à réagir face à l'agression israélienne contre la bande de Gaza et le Liban.

La communauté internationale semble impuissante à mettre fin à cette agression, au moment où le Conseil de sécurité des Nations unies n'assume pas pleinement ses responsabilités, a rappelé M. Zaki.

Arrestation arbitraire de l'écrivain Boualem Sansal

Autre dérive autoritaire de la junte militaire d'Alger



« L'un de nos plus grands écrivains, Boualem Sansal, est détenu de manière arbitraire en Algérie. Or, mettre en prison un écrivain, c'est enfermer toute la bibliothèque et c'est enfermer tous les mots. Tristesse sans nom, sans mot. Ce message de l'actrice et écrivaine Rachel Khan s'ajoute à une cascade de réactions émanant de politiques, d'écrivains, d'intellectuels condamnant l'arrestation arbitraire par la junte militaire algérienne de l'écrivain franco-algérien, Boualem Sansal.

Né le 15 octobre 1949 à Theniet El Had, village des monts de l'Ouarsenis, Boualem Sansal est un écrivain franco-algérien d'expression française. Il a publié ses ouvrages en Algérie, en France ou en Allemagne. Il est le lauréat de

plusieurs prix littéraires, dont le Grand prix du roman de l'Académie française 2015 pour son roman 2084 : la fin du monde.

Les Prix Nobel de littérature Annie Ernaux, Jean-Marie Le Clézio, Orhan Pamuk et Wole Soyinka, ainsi que plusieurs écrivains dont Salman Rushdie et Roberto Saviano, ont appelé à la « libération immédiate » de Boualem Sansal, dans une tribune publiée samedi dernier sur le site de l'hebdomadaire Point cité par l'AFP.

« Exigeons la libération immédiate de Boualem Sansal et de tous les écrivains emprisonnés pour leurs idées », ont-ils écrit dans ce texte initié par son compatriote Kamel Daoud, Prix Goncourt 2024 et chroniqueur au Point.

« Nous ne pouvons pas rester silencieux. Il y va de la liberté, du droit

à la culture et de nos vies à nous écrivains ciblés par cette terreur », ont-ils ajouté.

Par ailleurs, trente lauréats du Grand prix de l'Académie française ont lancé dans une tribune collective publiée par Le Figaro un appel pour la libération de Boualem Sansal. « Nous ne pouvons concevoir qu'un écrivain qui n'est coupable de rien, sinon d'écrire et de penser soit arrêté et disparaisse », ont-ils martelé.

Selon plusieurs médias, l'écrivain de 75 ans aurait été arrêté le 16 novembre à l'aéroport d'Alger, en provenance de France.

Une « arrestation » confirmée vendredi par l'agence de propagande algérienne APS dans un article qui déroge à toutes les règles déontologiques.

L'écrivain franco-algérien Boualem

Sansal "verra un procureur", a annoncé son avocat François Gallimard mandaté par les éditions Gallimard pour prendre part à sa défense.

« Ce que je sais aujourd'hui, enfin ce que je crois savoir d'après les informations qui m'ont été transmises, c'est qu'il sera présenté au parquet cet après-midi », a expliqué François Zimeray sur RTL.

« Il verra un procureur aujourd'hui », a ajouté l'avocat, précisant toutefois n'avoir « aucune nouvelle précise » sur l'état ou les conditions de détention de l'écrivain, en lutte contre le fondamentalisme religieux et l'autoritarisme.

« Jusqu'à présent, il n'a pas eu accès à une défense. Un avocat devrait lui être désigné par le bâtonnier d'Alger avec qui je me suis entretenu hier », a poursuivi Me Zimeray, estimant « très important qu'il soit défendu par un avocat algérien, et si possible un avocat de son choix », et appelant à un « procès équitable ».

Me Zimeray se rendra-t-il sur place? « Je ne sais pas et je ne sais même pas si c'est nécessaire » a-t-il répondu. Il faut d'abord « être très vigilant avec les autres avocats qui se joindront (...) quant au respect des principes fondamentaux du droit, tels que l'Algérie les a souscrits dans les engagements internationaux ratifiés par ce pays », a-t-il souligné.

L'arrestation arbitraire de Boualem Sansal constitue une dérive autoritaire incompatible avec les principes de liberté d'expression. Depuis le Hirak, le mouvement pacifique qui a commencé en 2019, le régime algérien a intensifié les mesures répressives contre les militants, journalistes et opposants politiques. Cela dénote d'une volonté de neutraliser toute opposition, étouffant ainsi les aspirations populaires pour une Algérie libre, juste et démocratique.

H.T

L'OMP présente son rapport annuel 2023

L'Observatoire marocain des prisons «OMP» organise une conférence de presse pour présenter son rapport sur «la situation des prisons et des détenu-e-s au Maroc au titre de l'année 2023», et ce dans le cadre du projet «Renforcer l'Etat de droit et le respect des droits humains au Maroc, en garantissant l'accès à la justice et aux droits économiques et sociaux pour toutes et tous ainsi que la protection de l'espace civique», réalisé en partenariat avec Avocats sans frontières (ASF).

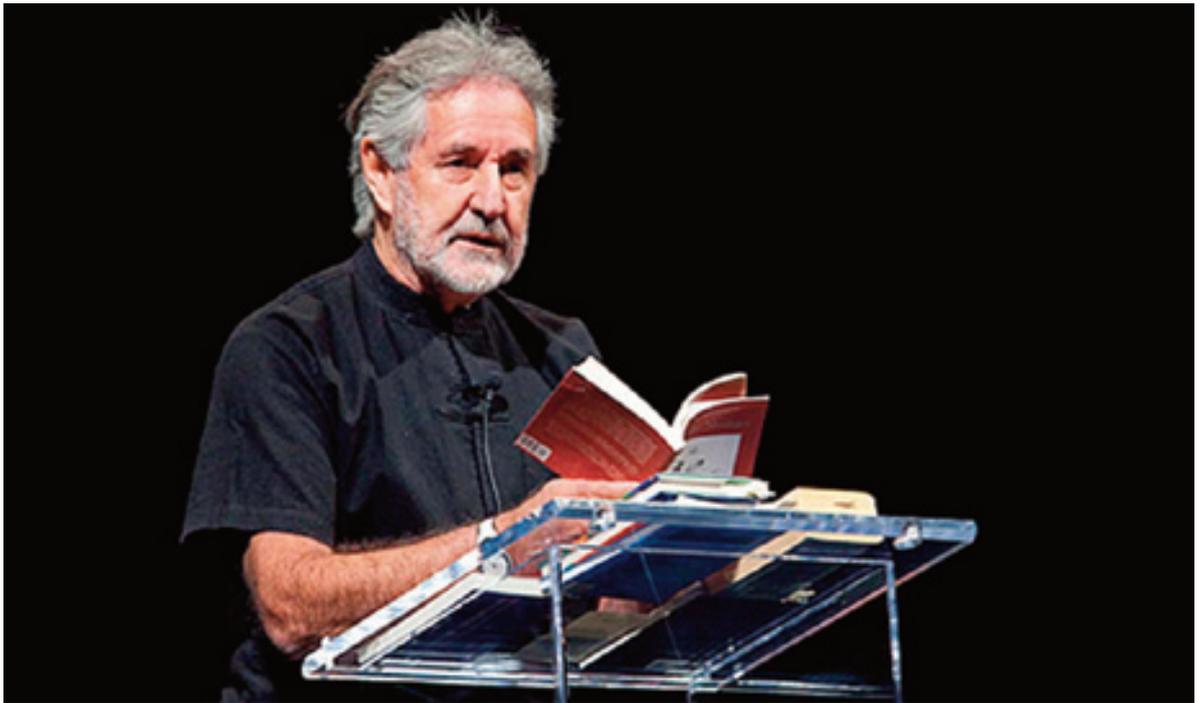
Ce rapport publié annuellement par l'OMP vise à dresser un état des lieux

de la situation carcérale et pénale à différents niveaux, à mesurer le niveau de réalisation des engagements du Maroc en termes de mise en œuvre des réformes pénale et carcérale en conformité avec les standards internationaux, les conventions ratifiées et les dispositions de la Constitution en la matière, à mettre en exergue les dysfonctionnements et à engager un dialogue avec les autorités concernées pour l'adoption de lois et de mesures garantissant la protection et le respect des droits humains et la dignité des détenu-e-s, l'humanisation des conditions de détention et l'amélioration du niveau de réinsertion.



المرصد المغربي للسجون
 OMP | L'Observatoire Marocain des Prisons

Portrait



Breyten Breytenbach

Le poète anti-apartheid, rebelle jusqu'au bout

Considéré comme l'un des meilleurs écrivains de langue afrikaans, le Sud-Africain Breyten Breytenbach, décédé dimanche à 85 ans, était le chantre blanc de la lutte contre l'apartheid, un combat qui lui a valu sept ans dans les geôles du régime raciste.

"Mon père, le peintre et poète sud-africain Breyten Breytenbach, s'est éteint paisiblement ce dimanche 24 novembre à Paris, à l'âge de 85 ans", a annoncé à l'AFP sa fille Daphnée Breytenbach.

Poète, écrivain et peintre, il ne vivait plus en Afrique du Sud depuis des décennies, étant parti au début des années 1960 pour finir par s'établir à Paris, où il était devenu une grande voix du mouvement anti-apartheid.

Il a publié une cinquantaine de livres, écrits essentiellement dans sa langue maternelle, l'afrikaans.

Le visage émacié et la barbe drue, l'écrivain naturalisé français, connu pour ses violentes colères, avait gardé une capacité d'indignation intacte après l'avènement de la démocratie multiraciale en 1994 en Afrique du Sud.

"Je trouve obscène la façon dont tout le monde vous fait des embrassades comme à un ours en peluche exotique", écrivait-il en 2008 dans une lettre ouverte à l'ancien président sud-africain Nelson Mandela pour son 90e anniversaire.

Et de justifier son irrédence: "Nous, les écrivains, ne devons jamais dévier de notre désobéissance envers les puissants et de notre identification avec les pauvres."

Cette éthique a guidé toute la vie de Breyten Breytenbach, né le 16 septembre 1939 dans la province du Cap dans une modeste famille afrikaner, ces descendants des premiers colons européens qui parlent une langue dérivée du néerlandais. L'afrikaans, parfois qualifié de

"néerlandais de cuisine", est alors en train d'émerger comme une langue en soi.

Il ne tolérera jamais la ségrégation dans son pays, qu'il quitte à 20 ans, abandonnant des études littéraires à l'université du Cap. Après une série de petits boulots dans plusieurs pays européens, il s'établit à Paris.

En 1963, il y épouse une Française d'origine vietnamienne, Yolande Ngo Thi Hoang Lien. Cette union rend tout retour impossible: les mariages interraciaux sont illégaux sous l'apartheid et passibles de prison.

Il a publié son premier recueil de poésie en 1964 - "Die ysterkoei moet sweet", ou "La vache de fer doit suer". A cette époque, l'afrikaans n'est plus seulement émergent, mais a donné le nom "apartheid" au brutal régime de ségrégation raciale sud-africain.

"Je ne rejeterai jamais l'afrikaans en tant que langue, mais je le rejette en tant que partie de l'identité politique afrikaner. Je ne me considère plus comme un Afrikaner", avait-il alors déclaré au New York Times.

Malgré ses poèmes féroces envers le conformisme boer, son talent est reconnu en Afrique du Sud: par trois fois, il décroche le prix de l'Académie afrikaans et huit de ses recueils y sont publiés.

Après 13 ans d'exil, il est autorisé à rentrer trois mois chez

lui avec son épouse, à condition de "ne pas résider ensemble dans un hôtel". Ce voyage, relaté dans "Une saison au paradis", l'entraîne dans son ancienne université où il lance: "Nous sommes un peuple bâtarde, avec une langue bâtarde. Nous avons une nature bâtarde. Voilà qui est beau et bon!"

De retour à Paris, il se rapproche du Congrès national africain (ANC, anti-apartheid) interdit et fonde "Okhela" ("étincelle" en zoulou) pour créer un réseau d'opposants au sein de la communauté blanche.

En 1975, il rentre en Afrique du Sud avec un faux passeport. Dénoncé, il est arrêté. Jugé pour terrorisme, il passera sept ans en prison, dont deux en isolement. Seul son frère aîné, commandant des forces spéciales de l'armée d'apartheid, est autorisé à le voir.

En détention, il développe "une vie intérieure très riche" et "perd le sens de lui-même", dira-t-il plus tard. De cette expérience sortira son livre le plus connu, "Confession véridique d'une terroriste albinos", écrit en anglais.

En 1982, notamment grâce à l'intervention du président français François Mitterrand, il est libéré et revient à Paris, où il obtient la citoyenneté.

Il écrit davantage de prose, passe à l'anglais. Il gagne parallèlement une certaine notoriété en tant que peintre et com-

„
Nous, les écrivains, ne devons jamais dévier de notre désobéissance envers les puissants et de notre identification avec les pauvres, dixit Breyten Breytenbach

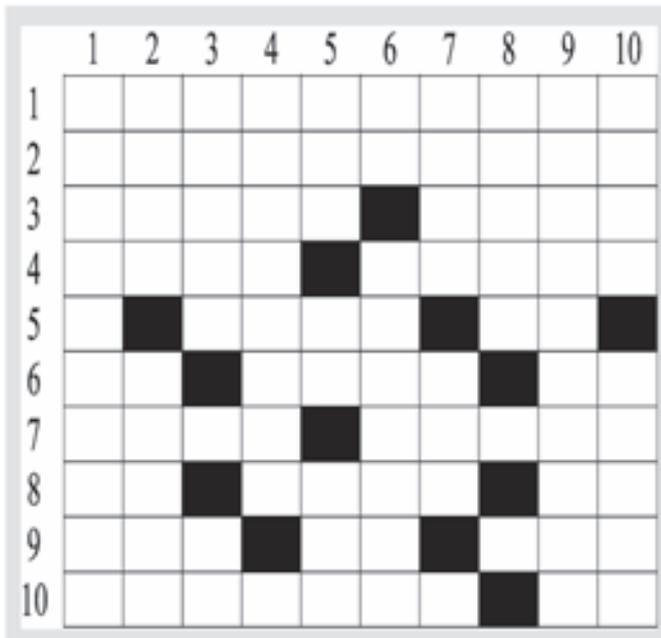
mence à exposer des tableaux montrant des êtres surréalistes souvent captifs.

La chute de l'apartheid au début des années 1990 autorise son retour au pays. Mais M. Breytenbach se montre rapidement déçu par la nouvelle élite, qu'il compare à une "parade sans fin de clowns corrompus, incompetents, indifférents et arrogants".

Jusqu'à sa mort, il partage son temps entre la France, les Etats-Unis, le Sénégal, où il dirige l'Institut Gorée pour la promotion de la paix en Afrique, et de brefs séjours dans son pays natal.

„
Je ne rejeterai jamais l'afrikaans en tant que langue, mais je le rejette en tant que partie de l'identité politique afrikaner. Je ne me considère plus comme un Afrikaner

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- 1- L'art de la sculpture
- 2- Tours
- 3- Choisira - Glaciation
- 4- Vendu - Agile
- 5- Prophète hébreu - Erbium
- 6- Défini - Amérindien - Suit le titre
- 7- Député - Patrie de Paris
- 8- Caché - Touchée - Non-recevoir
- 9- Terre en mer - Ville de Chaldée - Saison
- 10- Ils ont leur mur à Paris

VERTICALEMENT

- 1- Qui s'occupe de la seule théorie
- 2- Petit écran - Concurrent
- 3- Sec - Préposition retournée
- 4- Cagnotte
- 5- Union endormie - Renvoi - Cloison
- 6- Règle - Décodage
- 7- Foyer - Lopin
- 8- Diapré
- 9- Limités
- 10- Crochet - Forme d'être

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	5							
		6	7	5	2		4	
		7	3	1			5	8
6		9	8			1		
	2	1	5		3	8	9	
		5			7	4		6
5	3			7	1	2		
	1		4	8	9	5		
								1

Difficile

	6	9	3					
4				8				9
	3	7			4			
	9			2				1
3		5			6			7
1		4				9		
		8		7	6			
9		5						3
				4	9			7

Moyen

		4	7	9				
		9	1					
		6	5				8	
	4	5					9	3
	2	8		3		4	6	
3	6					8	2	
5			9	2				
				8	1			
		1	4	6				

Expert

3		7					2	
			9		3			
		9			1			4
	7	2				5		
	9			7			8	
		8				7	9	
6		2				4		
		5	8					
	3			6				5

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

	1	9		8	7			
7			9	5		1	8	
					6	2		
1	5	4		9				
6		7	1		8	3		9
				2		6	4	1
		8	2					
	4	2		3	1			6
			8	6		9	3	

Difficile

				1			2	3
				5		4		
		4		6	3		5	
6	3			5			8	
		7		3			4	5
	2		3	8		9		
		7			2			
3	1			7				

Moyen

		8	1			7		
							9	1
1		7	9	5			6	
		9	6			5		3
	8						7	
3	2			8	6			
	9			6	3	4		8
4	6							
		1			4	3		

Expert

					5		2	3
	7			2				4
				4	1		9	
		1				5		
5	6						3	7
		8				2		
	1	9	8					
8			1				6	
2	9	7						

Economie

Clôture du SIB 2024
Plus de 200.000 visiteurs
d'une édition sous le
signe de l'innovation

La 19^{ème} édition du Salon international du bâtiment (SIB), placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, s'est clôturée dimanche à El Jadida.

Organisé autour du thème "Mise en œuvre maîtrisée : Matériaux et bâtiments valorisés", cet événement biennal a franchi un record d'affluence avec plus de 200.000 visiteurs, confirmant son statut de plateforme incontournable pour les professionnels du secteur, a indiqué le commissaire général du salon, Réda El Haddaj.

Dans une déclaration à la MAP, il a souligné que cette édition a rassemblé plus de 300 exposants, nationaux et internationaux, qui ont mis en avant des solutions innovantes pour répondre aux enjeux contemporains tels que la durabilité, la digitalisation et l'optimisation des ressources.

Le volet scientifique a également marqué cette édition avec des conférences axées sur des thématiques d'actualité comme la résilience climatique, l'architecture durable ou encore le recyclage des matériaux. Ces rencontres ont attiré des experts de renom, offrant des perspectives innovantes et des solutions concrètes pour le secteur, a fait savoir M. El Haddaj.

Et d'ajouter que la République Islamique de Mauritanie, invitée d'honneur, a enrichi l'événement par sa participation active, jetant ainsi les bases d'une coopération bilatérale renforcée et de nouveaux partenariats stratégiques, rapporte la MAP.

Le commissaire général du salon s'est félicité de ces résultats exceptionnels. "Plus d'une dizaine de conventions ont été signées et plus de 300 rencontres B2B organisées avec une trentaine de donneurs d'ordre internationaux", a-t-il précisé, mettant également en lumière l'Espace Démonstration, grande nouveauté de cette édition, qui a permis aux exposants de présenter leurs produits de manière interactive.

Par ailleurs, la participation accrue des établissements académiques marocains et des délégations régionales a renforcé la portée éducative et inclusive de l'événement, tout en valorisant les compétences locales.

En consolidant son rôle comme levier stratégique pour l'innovation et la coopération, le Salon international du bâtiment a brillamment illustré l'expertise marocaine, tout en ouvrant de nouvelles perspectives à l'échelle régionale et internationale.

Le SIB 2024 a été organisé par le ministère de l'Aménagement du territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la ville, en partenariat avec l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), la Fédération des industries des matériaux de construction (FMC) et la Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics (FNBTIP).

Zagora : La promotion des entreprises au centre du 2^{ème} Forum régional des PME



La promotion des petites et moyennes entreprises (PME) a été au centre de la deuxième édition du Forum régional des PME, organisé samedi à Zagora avec la participation d'un parterre d'investisseurs, d'opérateurs économiques, d'élus et de responsables locaux.

Organisé par la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de Drâa-Tafilalet en partenariat avec le Conseil de la région, la préfecture de Zagora, le Centre régional d'investissement (CRI), la délégation régionale de l'industrie et du commerce, la section régionale Drâa-Tafilalet de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), ce forum se veut une occasion de débattre des moyens de renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les voies susceptibles de surmonter les obstacles qui entravent le développement de ces entreprises à l'échelle de

la région.

Le forum a permis également de formuler des suggestions devant accompagner le processus d'élaboration de politiques et de plans régionaux intégrés relatifs aux petites et moyennes entreprises.

Intervenant à cette occasion, le gouverneur de la province de Zagora, Fouad Hajji, a indiqué que l'organisation de cet événement économique à Zagora permet de jeter des ponts de coopération et d'échanges constructifs entre les différents acteurs économiques et institutionnels au niveau régional, rapporte la MAP.

Cette manifestation, a-t-il dit, intervient à un moment crucial où le Maroc vit au rythme de mutations économiques majeures devant renforcer le rôle des petites et moyennes entreprises, en tant que moteurs de l'économie nationale, et à promouvoir la dynamique entrepreneuriale et l'inclusion socio-économique.

Pour sa part, le président du CCIS de Drâa-Tafilalet, Mohamed El Ansari, a indiqué que l'entreprise constitue le pilier fondamental de l'économie et le moteur principal des projets et des programmes économiques majeurs, mettant en avant, à cet égard, les mesures incitatives lancées par le gouvernement en matière de promotion des PME.

Il a, dans ce sens, relevé que la région de Drâa-Tafilalet dispose d'un tissu entrepreneurial actif composé de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui jouent un rôle central dans le processus de développement, mettant en avant leur rôle dans la production de la valeur ajoutée, la création de l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Ce forum, a-t-il ajouté, a été l'occasion de présenter les différents programmes étatiques portant sur l'accompagnement et le financement des entreprises de la région et

la promotion de l'esprit entrepreneurial et l'auto-emploi et ce conformément aux Hautes Directives Royales appelant à soutenir et à accompagner les PME.

Les participants à ce forum ont plaidé en faveur du renforcement de l'offre territoriale orientée vers les PME, l'élargissement de la base des bénéficiaires des programmes d'accompagnement et des mécanismes de financement au niveau de la région de Drâa-Tafilalet, conformément à la nouvelle Charte de l'investissement en sus de la poursuite des efforts de toutes les parties prenantes afin de faciliter l'accès au financement.

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de ce forum dont la fiscalité, le nouveau cadre législatif des marchés publics, l'entrepreneuriat, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes de la région, ainsi que l'intelligence économique au service de l'entrepreneuriat.

Aéroport Mohammed V de Casablanca : Royal Air Maroc réceptionne son dixième Boeing 787-9 Dreamliner

Royal Air Maroc (RAM) annonce avoir réceptionné, dimanche à l'aéroport Mohammed V de Casablanca, son dixième Boeing 787-9 Dreamliner.

"Le nouvel avion, accueilli dimanche 24 novembre à 10h20 à l'aéroport Mohammed V de Casablanca par le traditionnel +Water Salute+, renforce la flotte de la RAM, notamment la famille de ses avions long-courriers qui passe de 9 à 10 appareils", indique la compagnie aérienne dans un communiqué.

La livraison de cet appareil marque une première étape dans l'exécution du plan de développement de la RAM, suite au contrat-programme signé avec le gouvernement en juillet 2023, relève la même source, notant qu'un 11ème Dreamliner devrait être livré avant la fin de cette année.

Avec ces deux avions supplémentaires, la RAM lancera de nouvelles liaisons directes telles que Sao Paulo, Toronto et Pékin, conclut le communiqué.

La Bourse de Casablanca entame la semaine dans le vert

La Bourse de Casablanca démarrait ses échanges dans le vert lundi, son indice principal, le MASI, avançant de 0,14% à 14.907,47 points (pts).

Peu après l'ouverture, le MASI.20, regroupant les 20 valeurs les plus liquides, prenait également 0,19% à 1.212,68 pts, tandis que le MASI ESG, indice des entreprises ayant la

meilleure notation ESG publiée par Moody's ESG Solutions, gagnait 0,23% à 1.066,87 pts. Le MASI Mid and Small Cap, évaluant la performance des petites et moyennes entreprises cotées, s'adjugeait, quant à lui, 0,21% à 1.440,58 pts.

Vendredi, le MASI avait clôturé sur un gain de 0,12%.

Participation distinguée du Maroc au 8^{ème} Forum international et Salon africain des transports d'Abidjan

La huitième édition du Forum international et Salon africain des transports (FISAT) a pris fin, samedi à Abidjan, après trois jours d'intenses débats sur les moyens à mettre en œuvre et les approches à adopter pour l'édification d'un écosystème des transports en Afrique qui soit moderne, développé, innovant et inclusif.

Cette nouvelle édition placée sous le thème « transports, logistiques et infrastructures : L'usager au cœur des politiques et stratégies » a été marquée par une participation distinguée du Maroc, représenté par une délégation composée de responsables du ministère du Transport et de la Logistique (MTL), de l'Agence nationale de la sécurité routière (NARSA), de l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL), et de la Société nationale des transports et de la logistique (SNTL).

Le Salon africain des transports a abrité deux stands dont un regroupant les organismes relevant du ministère du Transport et de la Logistique (ONCF, SNTL, NARSA et AMDL) et un

autre stand de Marsa Maroc.

Dans le cadre de cet espace d'exposition du FISAT, une importance cruciale a été accordée à la mise en avant des grands axes ainsi qu'à la Conférence de grande envergure sur la sécurité routière «4th Global Ministerial Conference on Road Safety» prévue du 18 au 20 février 2025 à Marrakech, à l'initiative conjointe de l'Organisation mondiale de la santé et du gouvernement du Royaume, tout en invitant les pays africains à y participer massivement.

L'assistance a été aussi conviée tout au long de cette édition à prendre connaissance des grandes réalisations accomplies par le Royaume dans les domaines névralgiques du transport et de la logistique, tout en s'attardant sur la grande expertise cumulée en la matière et ce, grâce à la mise en œuvre de politiques et de stratégies ambitieuses et volontaristes, avec comme socle, les Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour un secteur des transports et de la logistique au service du développement so-

ciéconomique du Royaume.

Intervenant à la cérémonie de clôture de cet événement, le représentant du ministère ivoirien des Transports, Diomane Coné, a indiqué que le FISAT continue de refléter l'excellence et l'innovation dans le secteur des transports en Afrique, se félicitant que cette édition a été marquée par des échanges enrichissants et des perspectives prometteuses pour le futur des transports à l'échelle continentale.

Avec la participation de plus de 10.000 personnes provenant de 10 pays, et grâce à un programme riche et diversifié, le FISAT a de nouveau démontré son rôle de catalyseur pour le développement des infrastructures de transport en Afrique, a dit le responsable ivoirien.

Au sujet du thème de cette édition, il a fait savoir que les conférences et différents panels et expositions programmés ont permis d'aborder des enjeux cruciaux, tels que la mobilité électrique, la sécurité routière, le transport multimodal et les infrastructures numériques, expliquant que ces thématiques



stratégiques ont renforcé l'idée que mettre l'usager au centre des politiques publiques est une condition essentielle pour bâtir des systèmes de transport efficaces et durables.

Mme Magnatié Bamba, commissaire générale du FISAT, s'est félicitée, quant à elle, du succès de cette édition ayant permis de rassembler un parterre de responsables, de professionnels, d'experts et de représentants d'organisations sous-régionales pour débattre de thématiques d'actualité liées au secteur du transport.

Elle a réitéré son engagement à persévérer sur la voie de l'excellence pour une prochaine édi-

tion qui sera encore plus prometteuse.

Selon ses initiateurs, le FISAT constitue un grand carrefour de rencontres, d'échanges et de partage entre les professionnels des secteurs du transport, de la logistique et des secteurs annexes.

Il s'agit d'une occasion idoine pour engager une réflexion profonde sur les conditions et questions de mise en adéquation des systèmes de transports et des infrastructures au service du développement des pays africains, tout en contribuant à l'essor du transport de la logistique et des infrastructures en Afrique et à favoriser une véritable intégration sous-régionale de ces secteurs.

Le dirham quasi-stable face à l'euro du 14 au 20 novembre

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro et s'est déprécié de 0,61% vis-à-vis du dollar américain, durant la période du 14 au 20 novembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Les avoirs officiels de réserve se sont établis à 362,3 milliards de dirhams (MMDH) au 15 novembre, en hausse de 0,6% d'une semaine à l'autre

et de 2,2% en glissement annuel

Concernant les interventions de BAM au cours de la semaine du 14 au 20 novembre, elles se sont chiffrées à 152 MMDH, réparties entre des avances à 7 jours pour un montant de 63 MMDH, ainsi que des pensions livrées à plus long terme et des prêts garantis pour des montants respectifs de 51,8 MMDH et 37,3 MMDH, rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges

est revenu à 1,8 MMDH et le taux interbancaire s'est établi à 2,75% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 20 novembre (date de valeur le 21 novembre), la banque a injecté un montant de 66,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 2,1%, portant sa performance depuis le début de l'année à 23,9%. Cette évolution hebdomadaire reflète notamment les progressions des indices des secteurs des "services de

transport" de 5,8%, des "bâtiments et matériaux de construction" de 4,9% et des banques de 2%.

En revanche, ceux des secteurs de l'électricité et des télécommunications ont diminué de 4,8% et 1,1% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est établi à 1,4 MMDH contre 3,4 MMDH une semaine auparavant, réalisé principalement au niveau du marché central actions.

Festival Visa for Music

Appel à réduire les disparités entre les sexes dans l'industrie musicale

Les participantes à une conférence organisée, vendredi au Musée Mohammed VI d'art moderne et contemporain de Rabat, dans le cadre de la 11ème édition du Festival Visa for Music, ont plaidé pour la réduction des disparités entre les sexes dans l'industrie musicale.

Placée sous le thème "Inclusion et diversité dans l'industrie musicale: Rôle central des femmes dans l'autonomisation et le développement communautaire", cette conférence a été l'occasion pour des femmes issues du monde des industries musicales de mettre en lumière la représentativité des femmes dans ce secteur, les défis qu'elles rencontrent et les solutions possibles pour garantir un avenir plus inclusif et équitable.

Gwenaëlle Kerboul, directrice du programme de mentorat pour les femmes entrepreneuses "Mewem", a indiqué dans une déclaration à la MAP que les femmes font face à plusieurs obstacles dans ce secteur dont les inégalités salariales par rapport aux hommes, appelant les entreprises de cette industrie à renforcer l'inclusion des femmes, à la création d'une "culture financière" à même de sensibiliser les femmes aux mécanismes de défense afin d'améliorer leur situation ainsi qu'à une mutualisation des efforts entre les différentes parties prenantes.

Dans une déclaration similaire, Priscila Santana, responsable de la programmation du Festival SummerStage de New York, a estimé que le débat autour du genre dans l'industrie musicale s'impose avec acuité, compte tenu du nombre croissant de femmes travaillant dans ce domaine, déplorant par la même occasion le manque de sensibilisation autour des thématiques liées aux obstacles et aux défis rencon-

trés par les femmes dans ce secteur.

"À l'heure actuelle, nous constatons un certain changement marqué par le lancement de politiques et l'ouverture de débats à même de permettre aux femmes d'accéder aux postes de leadership dans les entreprises du secteur", a-t-elle souligné, appelant à un changement des mentalités et des cultures à l'origine de ces disparités.

Pour sa part, la fondatrice d'Arts Connect Africa, Katherine McVicker, est revenue sur les efforts de son réseau visant à renforcer la diversité et l'inclusion dans l'industrie musicale en faveur des femmes et à favoriser leur accès au leadership.

"Cette action revêt une importance cruciale", a-t-elle estimé, plaidant pour un changement culturel afin d'encourager les femmes à s'engager dans ce domaine, tout en se focalisant sur la formation des nouvelles générations et le changement du regard porté sur les femmes.

Placée sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, la 11ème édition de Visa For Music (20-23 novembre) est le rendez-vous incontournable des musiques d'Afrique et du Moyen-Orient, qui fait vibrer la ville de Rabat, en accueillant plus de 1000 professionnels de l'industrie musicale et plus de 500 artistes venus des quatre coins du monde.

Fondé en 2014 à l'initiative de l'Agence culturelle ANYA, cet événement est un véritable carrefour pour les acteurs de la scène musicale, proposant un programme adapté aux amateurs de musique comme aux curieux en quête de découvertes avec des rencontres, showcases, conférences et ateliers répartis dans différents lieux emblématiques de la ville de Rabat, tous situés à proximité les uns des autres.



Clôture en beauté

La 11ème édition du Festival Visa For Music s'est clôturée en beauté, samedi soir au Théâtre national Mohammed V, sur les rythmes de couleurs musicales variées. Ainsi, le public était au rendez-vous avec le duo Arkai des Etats-Unis, un groupe de musique électroacoustique innovant, composé de Jonathan Miron (violon) et de Philip Sheegog (violoncelle).

Le duo a délivré une performance musicale envoûtante, en chantant les morceaux originaux de leur album "Crossroads", alliant sonorités modernes, ambiances apaisantes et riffs puissants. Par la suite, le public a immergé dans une fusion de mélodies de la musique arabe classique, de sonorités folkloriques traditionnelles et des styles modernes tels que le rock et l'électronique du groupe jordanien "Albaitil Ashwai".

Caractérisé par une identité sonore originale et cohérente, le groupe trio composé de Qais Raja, Feras Arrabi et de Saif Abu Hamdan ont performé avec brio "Samaa" et "Asr Al Dalu" en parfaite symbiose avec leurs fans.

L'énergie de l'assistance a aussitôt monté crescendo avec le groupe "Moneka Arabic Jazz", composé de quatre artistes d'Irak et du Canada, qui ont livré un show époustoufflant empreint d'ambiance débordante, à travers des hits mêlant le jazz et le blues avec des rythmes africains et des mélodies arabes.

Par leur fusion musicale captivante et multiculturelle, le groupe n'a pas manqué d'égayé le public rabati par les styles musicaux variés de leurs titres "Aman" et "Ya Ghayeb".

Et pour clôturer la soirée en beauté, le groupe marocain "Urban Folklore" a fait voyager le public dans une fusion audacieuse de jazz, de musiques modernes, tout en intégrant des sonorités contemporaines, incarnées dans leur titre vedette "Phenomena". Salim Akki (batterie et chant), Hakim Belayachi (guitare électrique), Khalil Bensouda (basse), Michael Bougon (saxophone) et Mourad Belouadi (flûte) composent cette formation talentueuse.

La pièce chinoise "Returning Star" inaugure la 25^{ème} édition des Journées théâtrales de Carthage

La pièce chinoise "Returning Star", réalisée par Lemi Ponifasio, a inauguré la 25ème édition des Journées théâtrales de Carthage (JTC), dont la cérémonie officielle a eu lieu, samedi au Théâtre Municipal de Tunis.

Présentée en première mondiale, "Star Returning" se caractérise par l'usage d'effets visuels, divisant la scène en trois niveaux horizontaux, permettant aux comédiens de se rapprocher et de s'éloigner, d'apparaître et de disparaître lentement.

Au Théâtre de l'Opéra de Tunis, les comédiens chinois ont été en parfaite synergie avec la scénographie créée par les lumières, présentant des tableaux suc-

cessifs, au rythme de chants individuels qui rappellent ceux chantés dans les montagnes de ce pays d'Asie et ceux d'autres horizons ("Tamawayt" du Moyen Atlas marocain).

La cérémonie d'ouverture officielle de cet événement culturel a été marquée par la présence de nombreux invités et de troupes théâtrales, dont la troupe marocaine "Nkoulou Action", en lice pour les prix de cette 25ème édition avec la pièce "La Victoria", réalisée par Ahmed Amine Sahel. En ouverture de cette manifestation, le directeur de ces journées, Mounir Argui, a affirmé que ce rendez-vous culturel poursuit son parcours malgré les défis et difficultés, précisant que l'édition

2024, placée sous le thème "Le théâtre de toutes les résistances...l'art de la vie", est une sorte de "cadeau" pour tous les participants et le public.

Outre "La Victoria", deux pièces de théâtre tunisiennes sont en compétition, à savoir "El Bakhara, Toxic Paradise" de Sadak Trabelsi et "Danse Céleste" de Taher Aissa Ben Arbi, ainsi que les pièces "L'amoureux" de Nabil Azer (Palestine), "Tnein Bel Le" de Samer Hanna (Liban), "La maison d'Abu Abdallah" d'Anas Abdessamad (Irak).

Quant aux prix de la compétition officielle de cet événement culturel, les pièces en lice sont "Fin de partie" de Saïd Kabil (Egypte), "Entre deux cœurs" de

Mohamed Youssef al-Mulla (Qatar), "Comment nous pardonner?" de Mohamed Al-Amri (Emirats Arabes Unis), "A ceux qui gravissent les montagnes" d'Abde Issalam Qabailat (Jordanie), "Médecin après la mort" d'Ibrahima Sarr (Sénégal) et "Zone franche" de Migan Bardol (Bénin).

Le jury de la compétition officielle est présidé par l'auteur, poète et critique tunisien, Mohamed El Ouni. Dans la compétition officielle, cette édition décerne les prix "Tanit d'Or", "Tanit d'Argent", "Tanit de Bronze", "Meilleur interprétation féminine", "Meilleur interprétation masculine", "Meilleur scénario" et "Meilleure scénographie".

Imane Kamal Idrissi expose ses œuvres à la prestigieuse galerie The One à Lisbonne

L'artiste marocaine Imane Kamal Idrissi a exposé ses œuvres, samedi soir à la prestigieuse galerie "The One" du Palais Anunciada Avenida da Liberdade à Lisbonne, dans le cadre d'une exposition collective qui réunit des artistes plasticiens du monde entier.

Intitulée "Creative Paths", l'exposition collective, organisée par la galerie The One sous la direction de l'artiste visuelle Greta Ballin, a réuni des artistes de divers horizons, des historiens d'art, des galeristes et des personnalités du monde institutionnel, littéraire et culturel. En marge de l'événement, qui se tient du 23 novembre au 10 janvier, l'artiste plasticienne marocaine a été célébrée aux côtés de nombreuses autres personnalités pour son "engagement artistique et créatif et sa carrière distinguée".

Dans une déclaration à la MAP, l'artiste a indiqué qu'elle présente pour la première fois une approche technique qui redéfinit les interactions entre la lumière, la texture et l'émotion dans ses œuvres, ajoutant que ces innovations reflètent son engagement à explorer des voies artistiques audacieuses qui repoussent les limites du possible. "Cet événement promet d'être une célébration de l'art, de la culture et des expériences humaines partagées", a-t-elle déclaré, précisant que "l'objectif principal de l'exposition est de présenter une expérience esthétique et émotionnelle



qui transcende les frontières culturelles et linguistiques".

A travers les œuvres présentées, l'artiste a ajouté qu'elle cherchait à transmettre un message d'unité, de compréhension et de respect de la diversité culturelle qui enrichit le monde. Au cours de l'événement, qui s'est déroulé en présence de l'ambassadeur du Maroc à Lisbonne, Othmane Bahnini, Imane Kamal Idrissi a présenté une performance mêlant peinture et violon, en collaboration avec d'autres artistes participant à l'exposition, dans un mo-

ment d'intense créativité et d'interaction avec les invités.

Célébrant les échanges artistiques et promouvant le dialogue interculturel, "Creative Paths" est une invitation ouverte à explorer le style audacieux de l'artiste peintre marocaine, son talent et sa volonté d'édifier des ponts entre les cultures. C'est également une opportunité d'explorer la beauté créative et les expressions artistiques à travers une variété d'œuvres d'artistes visuels de plusieurs pays.

Bouillon de culture

Prix

Le film "Rachid", de Rachida El Garani, a remporté le Prix du meilleur court métrage international au 23e Festival international du film d'Almeria, tenu du 15 au 24 novembre dans cette ville du sud-est de l'Espagne.

C'est le producteur de l'œuvre qui s'est vu remettre le prix lors d'une cérémonie organisée vendredi soir. "Rachid", une comédie sur les préjugés et le racisme, est le premier film de fiction de la réalisatrice belgo-marocaine Rachida El Garani. Le court-métrage raconte l'histoire d'un jeune homme de 21 ans d'origine marocaine à la recherche d'un emploi. C'est avec confiance qu'il postule pour faire la plongée dans un restaurant, un travail qui lui semble accessible à tous. Mais il va rapidement découvrir que cela s'avère bien plus compliqué qu'il ne l'avait imaginé.

Rachida El Garani, qui a fait des études de cinéma au Royal Institute for Theatre, Cinema and Sound (RITCS) à Bruxelles, a réalisé son premier documentaire "Into Darkness" (2015) et a également travaillé comme journaliste.

A Buenos Aires, des œuvres de peintres marocains suscitent admiration et engouement

Une trentaine d'œuvres de peintres marocains ont suscité un engouement remarquable auprès du public argentin, lors de l'inauguration d'une exposition vendredi à Buenos Aires.

Organisée par l'ambassade du Maroc en Argentine à l'occasion de la fête de l'indépendance, au siège de la municipalité de Vicente Lopez, à la lisière de la capitale fédérale, l'exposition vise à tendre des ponts culturels avec le public argentin et faire découvrir des œuvres retraçant un pan de la culture marocaine.

L'ambassadeur du Maroc, Fares Yassir, a affirmé que les œuvres sont un échantillon représentatif de la richesse culturelle marocaine. «C'est une excellente entrée en la matière pour toute personne désireuse de visiter le Royaume», a-t-il suggéré.

Le diplomate marocain a expliqué que ces œuvres met-

tent à l'honneur la grande diversité des expressions artistiques au Maroc et la créativité de ces peintres, qui, tout en partant d'un vécu bien concret, donnent libre cours à leur imagination pour livrer une certaine perception de cette réalité.

Les œuvres couvrent toute la palette de la culture authentique marocaine, allant de la musique Gnawa à l'art ancestral de la fantasia, en passant par des représentations de l'architecture marocaine millénaire ou encore de l'esprit festif qui prévaut au sein des familles marocaines.

Dans la majorité des tableaux sélectionnés, la figure féminine apparaît comme la protagoniste de l'œuvre artistique, mettant en avant le rôle central que les femmes marocaines ont joué à travers les âges, en tant que gardiennes des traditions et du patrimoine culturel du Maroc.

Soledad Martinez, maire de



la ville de Vicente Lopez, a exprimé son émotion de voir le siège de sa municipalité abriter cette exposition inédite révélant une facette culturelle du Maroc.

«A travers cette initiative, nous voulons exprimer notre amitié et notre affection à

l'égard du Maroc. Nous souhaitons partager cet échantillon de la culture marocaine avec les habitants de la ville et ses visiteurs», a-t-elle ajouté.

Soledad Martinez a exprimé son souhait de voir concrétisé bientôt un projet de jumelage avec une ville marocaine et res-

serer encore plus les liens entre les deux pays sur le plan économique.

Les tableaux exposés à Buenos Aires sont l'œuvre notamment de Mohamed Dandani, Zanoubia, Rabie Abbabssa, Youssef Ouhmaid, Mustapha Qabli et Hicham El Alami.

Cinquième Chapitre

La comtesse faisait marcher les gendarmes comme s'ils eussent été ses gens. Elle venait de donner un écu à l'un d'eux pour aller chercher du vin et surtout de l'eau fraîche, dans une cassine que l'on apercevait à deux cents pas. Elle avait trouvé le temps de calmer Fabrice, qui, à toute force, voulait se sauver dans le bois qui couvrait la colline; j'ai de bons pistolets, disait-il. Elle obtint du général irrité qu'il laisserait monter sa fille dans la voiture. A cette occasion, le général, qui aimait à parler de lui et de sa famille, apprit à ces dames que sa fille n'avait que douze ans, étant née en 1803, le 27 octobre; mais tout le monde lui donnait quatorze ou quinze ans, tant elle avait de raison.

Homme tout à fait commun, disaient les yeux de la comtesse à la marquise. Grâce à la comtesse, tout s'arrangea après un colloque d'une heure. Un gendarme, qui se trouva avoir affaire dans le village voisin, loua son cheval au général Conti, après que la comtesse lui eut dit : Vous aurez 10 francs. Le maréchal-des-logis partit seul avec le général ; les autres gendarmes restèrent sous un arbre en compagnie avec quatre énormes bouteilles de vin, sorte de petites dames-jeannes, que le gendarme envoyé à la cassine avait rapportées, aidé par un paysan. Clélia Conti fut autorisée par le digne chambellan à accepter, pour revenir à Milan, une place dans la voiture de ces dames, et personne ne songea à arrêter le fils du brave général comte Pietranera. Après les premiers moments donnés à la politesse et aux commentaires sur le petit incident qui venait de se terminer, Clélia Conti remarqua la nuance d'enthousiasme avec laquelle une aussi belle dame que la comtesse parlait à Fabrice ; certainement elle n'était pas sa mère. Son attention fut surtout excitée par des allusions répétées à quelque chose d'héroïque, de hardi, de dangereux au suprême degré, qu'il avait fait depuis peu ; mais, malgré toute son intelligence, la jeune Clélia ne put deviner de quoi il s'agissait.

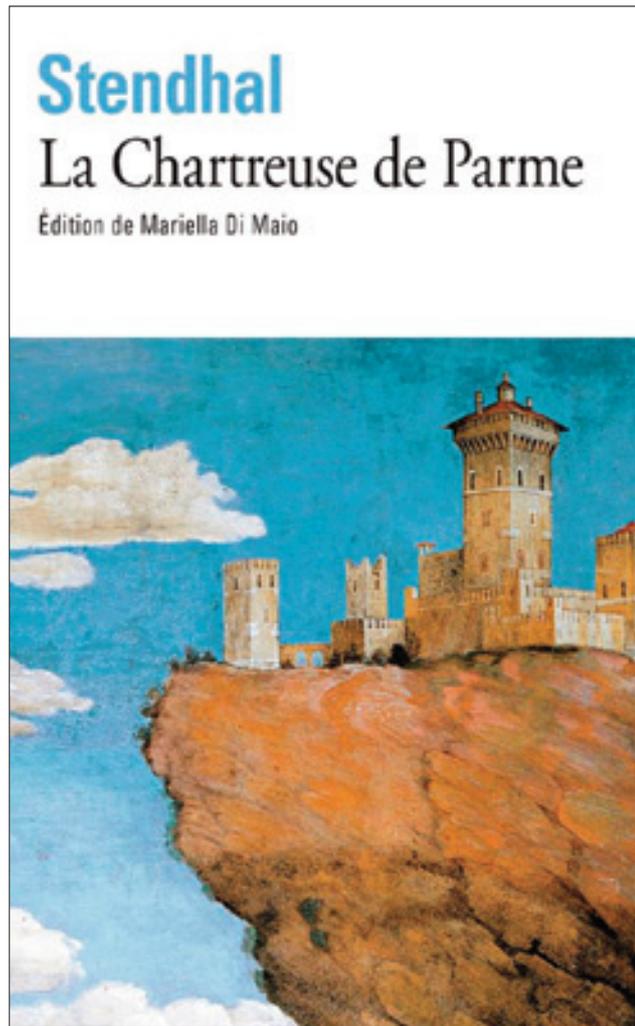
Elle regardait avec étonnement ce jeune héros dont les yeux semblaient respirer encore tout le feu de l'action. Pour lui, il était un peu interdit de la beauté si singulière de cette jeune fille de douze ans, et ses regards la faisaient rougir.

Une lieue avant d'arriver à Milan, Fabrice dit qu'il allait voir son oncle, et prit congé des dames.

- Si jamais je me tire d'affaire, dit-il à Clélia, j'irai voir les beaux tableaux de Parme, et alors daignerez-vous vous rappeler ce nom Fabrice del Dongo ?

- Bon ! dit la comtesse, voilà comme tu sais garder l'incognito ! Mademoiselle, daignez vous rappeler que ce mauvais sujet est mon fils et s'appelle Pietranera et non Del Dongo.

Le soir, fort tard, Fabrice rentra dans Milan par la porte Renza, qui conduisit à une promenade à la mode. L'envoi des deux domestiques en Suisse avait épuisé les fort petites économies de la marquise



encore quelques napoléons, et l'un des diamants, qu'on résolut de vendre.

Ces dames étaient aimées et connaissaient toute la ville ; les personnages les plus considérables dans le parti autrichien et dévot allèrent parler en faveur de Fabrice au baron Binder, chef de la police. Ces messieurs ne concevaient pas, disaient-ils, comment l'on pouvait prendre au sérieux l'incartade d'un enfant de seize ans qui se dispute avec un frère aîné et déserte la maison paternelle.

- Mon métier est de tout prendre au sérieux, répondait doucement le baron Binder, homme sage et triste ; il établissait alors cette fameuse police de Milan, et s'était engagé à prévenir une révolution comme celle de 1746, qui chassa les Autrichiens de Gènes. Cette police de Milan, devenue depuis si célèbre par les aventures de MM. Pellico et d'Andryane, ne fut pas précisément cruelle, elle exécutait raisonnablement et sans pitié des lois sévères. L'empereur François II voulait qu'on frappât de terreur ces imaginations italiennes si hardies.

- Donnez-moi jour par jour, répétait le baron Binder aux protecteurs de Fabrice, l'indication prouvée de ce qu'à fait le jeune marchese del Dongo; prenons-le depuis le moment de son départ de Grianta, 8 mars, jusqu'à son arrivée, hier soir, dans cette ville, où il est caché dans

mère, et je suis prêt à le traiter comme le plus aimable et le plus espiègle des jeunes gens de la ville. Si vous ne pouvez pas me fournir l'itinéraire du jeune homme pendant toutes les journées qui ont suivi son départ de Grianta, quels que soient la grandeur de sa naissance et le respect que je porte aux amis de sa famille, mon devoir n'est-il pas de le faire arrêter ? Ne dois-je pas le retenir en prison jusqu'à ce qu'il m'ait donné la preuve qu'il n'est pas allé porter des paroles à Napoléon de la part de quelques mécontents qui peuvent exister en Lombardie parmi les sujets de Sa Majesté Impériale et Royale ? Remarquez encore, messieurs, que si le jeune del Dongo parvient à se justifier sur ce point, il restera coupable d'avoir passé à l'étranger sans passe-port régulièrement délivré, et de plus en prenant un faux nom et faisant usage sciemment d'un passe-port régulièrement délivré à un simple ouvrier, c'est-à-dire à un individu d'une classe tellement au-dessous de celle à laquelle il appartient.

Cette déclaration, cruellement raisonnable, était accompagnée de toutes les marques de déférence et de respect que le chef de la police devait la haute position de la marquise del Dongo et à celle des personnages importants qui venaient s'entremettre pour elle.

La marquise fut au désespoir quand

- Fabrice va être arrêté, s'écria-t-elle en pleurant, et une fois en prison, Dieu sait quand il en sortira ; Son père le reniera !

Madame Pietranera et sa belle-sœur tinrent conseil avec deux ou trois amis intimes, et, quoi qu'ils pussent dire, la marquise voulut absolument faire partir son fils dès la nuit suivante.

- Mais tu vois bien, lui disait la comtesse, que le baron Binder sait que ton fils est ici ; cet homme n'est point méchant.

- Non, mais il veut plaire à l'empereur François.

- Mais s'il croyait utile à son avancement de jeter Fabrice en prison, il y serait déjà ; et c'est lui marquer une défiance injurieuse que de le faire sauver.

- Mais nous avouer qu'il sait où est Fabrice, c'est nous dire faites-le partir ! Non, je ne vivrai pas tant que je pourrai me répéter : Dans un quart d'heure mon fils peut être entre quatre murailles ! Quelle que soit l'ambition du baron Binder, ajoutait la marquise, il croit utile à sa position personnelle en ce pays d'afficher des ménagements pour un homme du rang de mon mari, et j'en vois une preuve dans cette ouverture de cœur singulière avec laquelle il avoue qu'il sait où prendre mon fils. Bien plus, le baron détaille complaisamment les deux contraventions dont Fabrice est accusé d'après la dénonciation de son indigne frère ; il explique que ces deux contraventions emportent la prison ; n'est-ce pas nous dire que si nous aimons mieux l'exil, c'est à nous de choisir ?

- Si tu choisis l'exil, répétait toujours la comtesse, de la vie nous ne le reverrons.

Fabrice, présent à tout l'entretien, avec un des anciens amis de la marquise, maintenant conseiller au tribunal formé par l'Autriche, était grandement d'avis de prendre la clef des champs. Et, en effet, le soir même il sortit du palais caché dans la voiture qui conduisait au théâtre de la Scala sa mère et sa tante. Le cocher, dont on se défiait, alla faire comme d'habitude une station au cabaret, et pendant que le laquais, homme sûr, gardait les chevaux, Fabrice, déguisé en paysan, se glissa hors de la voiture et sortit de la ville. Le lendemain matin il passa la frontière avec le même bonheur, et quelques heures plus tard il était installé dans une terre que sa mère avait en Piémont, près de Novare, précisément à Romagnano, où Bayard fut tué.

On peut penser avec quelle attention ces dames arrivées dans leur loge, à la Scala, écoutaient le spectacle. Elles n'y étaient allées que pour pouvoir consulter plusieurs de leurs amis appartenant au parti libéral, et dont l'apparition au palais del Dongo eût pu être mal interprétée par la police. Dans la loge, il fut résolu de faire une nouvelle démarche auprès du baron Binder. Il ne pouvait pas être question d'offrir une somme d'argent à ce magistrat parfaitement honnête homme, et d'ailleurs ces dames étaient fort pauvres, elles avaient forcé Fabrice à emporter tout ce qui restait sur le produit du diamant.

Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de Casablanca- Settat
Délégation Provinciale de Settat
Centre Hospitalier Provincial de Settat
SIGMA



المملكة المغربية
وزارة الصحة والعمالة الاجتماعية
الدائرة الجهوية لدار البيضاء - سطات
المنطقة الإقليمية لسطات
المركز الاستشفائي الجهوي لسطات
مركز سطات

AVIS d'appel d'offres ouvert national
N° 05/2024

Le 19/12/2024 à 10H00 il sera procédé dans la salle de réunion du Centre Hospitalier Provincial de Settat en séance publique, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national sur offres de prix pour objet :

Objet: Fourniture et distribution des repas aux malades et aux personnels de garde du Centre Hospitalier Provincial de Settat (hôpital Hassan II de Settat et hôpital de proximité de Ben Ahmed)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :
43000.00 DH (Quarante trois mille dh.)

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
Montant maximal : 2155340.00 (Deux million cent cinquante cinq mille trois cent quarante dh) TTC
Montant minimal : 1574100.00 (un million cinq cent soixante quatorze mille cent dh) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du Décret n° 2.22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 9073/PA

ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
PORT DE SAFI ATLANTIQUE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
S0/ADD/DPSR-ANP/2024

SEANCE PUBLIQUE

Le 20/12/2024 à 09H00 Il sera procédé, dans les locaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

SERVICE D'ENTRETIEN PREVENTIF SYSTEMATIQUE ET ENTRETIEN CURATIF DES ETABLISSEMENTS DE SIGNALISATION MARITIME AU PORT DE SAFI ATLANTIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail national des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 29 du règlement du 08 Mars 2024. Sauf les conditions et les formes de paiement des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur exécution.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **6 000,00 SIX MILLE DORHANS**

L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est de : **308 000,00 TTC**
TROIS CENT QUATRE VINGT HUIT MILLE HUIT CENT DORHANS TOUTES TAXES COMPRENUS

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 30 du règlement basé sur les conditions et les formes de paiement des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'art 29 du règlement déposé auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1040-23 du 4 léja 1444 (20 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une note de base et une fiche d'information qui seront jointes : 20/12/2024 à 15H00 A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 5 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

avec les sociétés suivantes :

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises de STP délivré par le Ministère de l'Équipement et de l'Énergie :

SECTEUR : E QUALIFICATION : E.15 CLASSE : 3

avec les sociétés suivantes (selon le cas) :

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP : DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
S0 05 24 44 42 21 - 05 24 44 24 03 - 05 24 44 42 21 Fax : 05 24 44 42 04

N° 9075/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RÉGION DE RABAT SAËL KENZRA
PROVINCE DE SIDI KACEM
CERCLE DE OHRADA
CAIDAT DE ZIRARA
COMMUNE TERRITORIALE DE BAB TIOUKA

AVIS D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNEL AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES DE LA COMMUNE TERRITORIALE DE BAB TIOUKA AU TITRE DE L'ANNÉE 2024

Le Président du conseil communal de Bab Tiouka annonce l'organisation d'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024 au siège de la commune de Bab Tiouka, au profit des fonctionnaires de la Commune pour accéder aux grades selon le tableau ci-dessous :

Examen d'aptitude Professionnelle pour accéder au grade	Condition de participation	Nombre de poste	Date d'examen	Dernier délai pour le dépôt des dossiers
Technicien 1ère grade Echelle 11	Ouvert aux Technicien 2 ^{ème} grade échelle 10 ayant au moins 5 ans d'ancienneté au 20/12/2024	Un (01)	21/12/2024 (A 9H 00MN)	20/12/2024
Technicien 2ème grade Echelle 10	Ouvert aux Technicien 3 ^{ème} grade échelle 09 ayant au moins 5 ans d'ancienneté au 20/12/2024	Un (01)	21/12/2024 (A 9H 00MN)	20/12/2024
Adjoint Administratif Grade Principal Echelle 09	Ouvert aux Adjoints Administratif 1ère grade échelle 08 ayant au moins 5 ans d'ancienneté au 20/12/2024	Un (01)	21/12/2024 (A 9H 00MN)	20/12/2024

N° 9074/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI BENNOUR
COMMUNE DE ZEMAMRA
DIRECTION DES SERVICES
BUREAU DES MARCHÉS

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°: 15/2024/CZ

Le Mercredi 18/12/2024 à 10H00, il sera procédé, au siège de la commune de Zemamra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres n° : 15/2024/CZ ayant pour objet :

Allogement des locaux du souk hebdomadaire de la commune de Zemamra au titre de l'année 2025. réparti comme suit :

- Marché à bestiaux.
- Marché de légumes.
- Divers emplacements ainsi que les boutiques et les étales de boucheries.
- Fondouk et parc automobiles et vélos.
- Abattoir communal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des marchés de la commune de Zemamra, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire et l'estimation du maître d'ouvrage sont fixés comme suit :

Dépendances du Souk	Caution provisoire est fixée à :	Estimation du maître d'ouvrage est fixée à :
Marché à bestiaux	391.900,00 trois cent quatre-vingt-treize mille neuf cents DHS,00 CTS	147.613,33 Cent quarante-sept mille six cent trente-trois DHS, 33 CTS
Marché de légumes	402.300,00 quatre cent vingt-deux mille cent DHS, 00 CTS	157.866,67 cent cinquante-sept mille quatre cent soixante-six DHS, 67 CTS
Divers emplacements ainsi que les boutiques et les étales de boucheries	204.200,00 deux cent quatorze mille deux cents DHS, 00 CTS	76.600,00 Soixante-seize mille six cents DHS, 00 CTS
Fondouk et parc automobiles et vélos	91.800,00 quatre-vingt-onze mille huit cents DHS, 00 CTS	31.500,00 Trente-trois mille cinq cents DHS, 00 CTS
Abattoir communal	106.200,00 cent huit mille deux cent quarante-neuf DHS, 99 CTS	43.045,28 Quarante-trois mille quarante-cinq DHS, 28 CTS

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n° 2-22-431 du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la commune de Zemamra;
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 9076/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
DU PRÉSCOLAIRE
ET DES SPORTS
ACADÉMIE RÉGIONALE
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION
DE LA RÉGION BENI
MELLAL-KHENIFRA
DIRECTION
PROVINCIALE
DE KHOURIBGA
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL A MAJORA-

TION N° 12 EXP/
KHOURIBGA/2024
Le Mardi 24 Décembre 2024
à 11 heures, il sera procédé
à la salle des réunions au
siège de la Direction Pro-
vinciale de l'Académie Ré-
gionale d'Éducation et de
Formation de la Région
Beni Mellal Khénifra de
Khouribga, sise à boulevard
Beni Amir Khouribga, à
l'ouverture des plis relatifs
à l'appel d'offres ouvert na-
tional à majoration n°
12EXP/KHOURIBGA/202
4 ayant pour objet : presta-

tions gardiennage et de sur-
veillance de bâtiments ad-
ministratifs et scolaires
relévant de la Direction Pro-
vinciale de Khouribga, en
lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
L'estimation des coûts des
prestations, établie par le
maître d'ouvrage, est fixée à
la somme de : quatre mil-
lion six cent vingt et un

mille quatre cent douze Di-
rhams et quarante-six cen-
times Toutes Taxes
Comprises (4.621.412,46
Dh TTC).
Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
: quatre-vingt-dix mille Di-
rhams (90.000,00 DH).
Le contenu, la présentation

ainsi que le dépôt des do-
ssiers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 et l'article 135 du décret
n° 2-22-431 du 15 chaabane
1444 (8 mars 2023) relatif
aux marchés publics.
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par

voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
www.marchespublics.gov.
ma.
Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 9 du règlement de
consultation.

N° 9081/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE BOULEMANE
COMMUNE DE MISSOUR
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

**AVIS DE PUBLICATION DE L'EXAMEN D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE AU TITRE DE L'ANNÉE 2024**

Le président du conseil de la commune de Missour porte à la connaissance du personnel remplissant les conditions requises, visées ci-dessous, que l'examen d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2024, aura lieu au siège de la commune de Missour.

GRADE OBJET DE L'EXAMEN	CONDITIONS REQUISES (au moins 6 ans d'ancienneté dans le grade)	DATE D'EXAMEN	DERNIER DELAIS DE DEPOT DE CANDIDATURE	NOMBRES DE POSTE OBJET DE L'EXAMEN
REDACTEUR 2 ^e GRADE ECHELLE 10	REDACTEUR 3 ^e GRADE ECHELLE 9	14/12/2024	13/12/2024	01

N.B : Les dossiers de candidature doivent être déposés au bureau d'ordre de la commune de Missour.

N° 9077/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE DE MARRAKCHE
CERCLE EL BOUR
CAIDAT HARBIL
COMMUNE HARBIL
DIRECTION DES SERVICES
SERVICE TECHNIQUE

Avis d'appel d'offres Ouvert National N° : 08/2024

Le 23/12/2024 à 11 H, il sera procédé, au Bureau de Mr. Le Président la commune harbil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix national en séance publique. Concernant : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS DE CLOTURES DES CIMETIERES AUX DOUARS : BOUKHRIS - ZRABNA - NZALET BERB- OULED SAID ERRAHMANI (1ERE TRANCHE) LA VILLE DE TAMENSOURT (TOTALITE)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à Soixante Mille Dhs (60 000,00 Dhs)

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à la classe suivante :

Classe	Secteur	Qualification
4	A	A2

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Million Deux Cent Soixante Treize Mille Six Cents Dhs 00 Cts TTC (3 273 600,00 Dhs TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles de 30 à 34 du Décret N° 2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif au Marchés publics.

La soumission électronique est obligatoire conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics. Ainsi, les pièces et les dossiers à présenter doivent obligatoirement être signés électroniquement.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de Consultation.

N° 9080/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
WILAYA REGION BARAT SALE KENTRA
Province de Koutra
CERCLE DE SOUK LARBA
KADAT KARIAT BEN AGOUBA
Commune de Beni Malik

AVIS D'EXEMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune territoriale de Beni Malik organise un examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2024 au profit des fonctionnaires et cadres de la commune et ce conformément au tableau ci-dessous :

grade	nombre de poste	date et lieu d'examen	les conditions de la candidature	dernier délai pour déposer la candidature	lieu de dépôt des dossiers
adjoint technique 1er grade échelle 8	01	22/12/2024 au siège de la commune de Beni Malik	avoir 6 ans d'ancienneté dans le grade au premier jour de l'examen	16/12/2024	bureau d'ordre de la commune de Beni Malik

N° 9078/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'intérieur
WILAYA REGION BARAT SALE KENTRA
Province de Koutra
CERCLE DE SOUK LARBA
KADAT KARIAT BEN AGOUBA
Commune de Beni Malik

AVIS D'EXEMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La commune territoriale de Beni Malik organise un examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2024 au profit des fonctionnaires et cadres de la commune et ce conformément au tableau ci-dessous :

grade	nombre de poste	date et lieu d'examen	les conditions de la candidature	dernier délai pour déposer la candidature	lieu de dépôt des dossiers
adjoint administratif grade principal échelle 9	01	31/12/2024 au siège de la commune de Beni Malik	avoir 6 ans d'ancienneté dans le grade au premier jour de l'examen	16/12/2024	bureau d'ordre de la commune de Beni Malik
technicien 2eme grade échelle 10	01	31/12/2024 au siège de la commune de Beni Malik			

N° 9079/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Cercle de Benslimane
Caidat de Fdalate
Commune de Fdalate
Avis d'appel d'offres
ouvert N° : 01/2024
(Séance publique)

Le : 18/12/2024, à : 11h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres du prix pour location du souk hebdomadaire de la commune de Fdalate (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (20 000,00 DHS) vingt mille dirhams

Le prix d'ouverture établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 100 000 DH HTVA (un million de dirhams hors TVA). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Fdalate;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du règlement de la consultation.

N° 9086/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de Benslimane
Cercle de Benslimane
Caidat de Fdalate
Commune de Fdalate
Avis d'appel d'offres
ouvert N° : 02/2024
(Séance publique)

Le : 18/12/2024 à : 13h, il sera procédé, dans le bureau de Madame la présidente de la commune de Fdalate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres du prix pour affermage de l'abattoir de la commune de Fdalate (lot unique)

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail électronique des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à (3 600,00 DHS) trois mille six cent dirhams

Le prix d'ouverture établi par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 180 000 DH HTVA (cent quatrevingt mille dirhams hors TVA)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des Articles 30 au 34 du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune de Fdalate;

- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics conformément aux dispositions de l'article 9 de l'arrêté du ministre délégué

auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 1 du règlement de la consultation.

N° 9087/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
DIRECTION GENERALE DES SERVICES
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET JURIDIQUES
DIVISION DU BUDGET,

DES FINANCES ET D'EQUIPEMENTS
SERVICE DES COMMANDES ET DES MARCHES
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIEE
N° : 27/2024/BRO

Le 10/12/2024 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège du Conseil de la Région de l'Oriental à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°27/2024/BRO : ACQUISITION DE FOURNITURE BUREAU AU PROFIT DU CONSEIL DE LA REGION DE L'ORIENTAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
La caution provisoire :

2400, 00 (deux mille quatre cent dirham).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 124420,80 TTC (cent vingt-quatre mille quatre cent vingt dirhams et 80 cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 30, 32, 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent :
• Déposer par voie électronique leurs dossiers, via le portail des marchés public www.marchespublics.gov.ma

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de Consultation.

N° 9088/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'EL HAËR
COMMUNE D'AGOURAI

Avis d'Examen d'Aptitude Professionnelle au Titre de L'Année 2024

La Présidente de La Commune d'Agourai : Porte à la Connaissance des Fonctionnaires Relevant de la Commune d'Agourai que L'Examen d'Aptitude Professionnelle au titre de l'Année 2024, Sera Organisé Le 19/12/2024 ; Au Profit des Fonctionnaires Classés Dans Les Echelles 9 et 6 , Justifiant 6 Ans d'ancienneté Dans leurs Grades à la Date du premier Examen écrit selon le tableau ci-dessous :

Grade	Grade d'Accès	Nombre de Postes	Conditions de Participation	Date et Heures d'Organisation de l'Examen	Dernier Délai de Dépôt des Candidatures	Désignation et Lieu de Dépôt de Candidature	Lieu de Développement de l'Examen
Technicien 1 ^{er} Grade	Technicien 2 nd Grade	01	L'Examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins de six ans d'ancienneté dans leur grade à la Date du Premier Examen Ecrit	19/12/2024 à 09H00	18/12/2024 à 16H00	La Présidente de la Commune d'Agourai (Bureau d'Ordre ou le Site Email de la Commune agourai@commune.ma)	Siège de la Commune d'Agourai
Adjoint Technique 2 nd Grade	Adjoint Technique 1 ^{er} Grade	01					

N° 9082/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
ولاية جهة مراكش آسفي
صالة إقليم آسفي
دائرة تازة
قنطرة العرائش
جماعة العرائش

استدراك

يعلن رئيس جماعة العرائش بخصوص الإعلان عن مزاد علنية رقم 2024/08 المنشور بجريدة الاتحاد الاشتراكي عدد 13.894، وجريدة لبراسون عدد 10.367 يوم 2024/11/21، تم اغفال تحديد مبلغ الضمانة المؤقتة، وبالتالي فإن مبلغ الضمانة المؤقتة هو: 10.000.00 درهم

N° 9084/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PREFECTURE SKHIRAT - TEMARA
COMMUNE DE AIN EL AOUDA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 05/2024

Le 19/12/2024 à 11h00, il sera procédé au bureau du président, de la commune d'AIN EL AOUDA, sise à l'avenue Mohammed VI à Ain El Aouda, à l'ouverture des plis relative à L'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT A AIN EL AOUDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail électronique des marchés : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de Cinquante mille dirhams (50 000,00 DH)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Trois millions deux cent trente et un mille six cent quatre vingt quinze dirhams et 84cts** toutes taxes comprises (3 231 695. 04 DHS T.T.C)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchespublics.gov.ma

Les entreprises doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et Qualification suivante délivrée par le Ministère de l'Équipement dans le secteur suivant :

Secteur	Classe minimale	Qualification exigé
Secteur 0 : REVETEMENT	Classe 1	02-TRAVAUX DE REVETEMENT SPECIAUX

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 9083/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Éducation Supérieure, de l'Enseignement Supérieur, de l'Enseignement Technique, de l'Enseignement Professionnel et de l'Enseignement des Langues
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions, des Équipements et du Personnel

Avis de Report de l'Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 17/1/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 09 décembre 2024 à partir de 10 heures, l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 17/1/24 ayant pour objet : travaux d'aménagement d'une salle de ressource pour réadaptation et soutien au sein de l'école primaire OUM HANI, et aménagements des accès et sanitaires pour les personnes à mobilité réduite au sein de deux écoles primaires OUM HANI et LALLA HASNAA, et trois lycées collégiaux : ELJAHID, MOULAY RACHID et BNOU MESKAWIEH, relevant de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan.

Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 29 du journal Libération N° 10369 (datant du 23-24 novembre 2024) restent inchangés.

N° 9085/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION
ET DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA DES SRAGHNA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix N° 47/KS/2024

Le 09/12/2024 à 10 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Yousef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 47/KS/2024, pour objet : « Travaux de construction des murs de clôtures et des blocs sanitaires à sept (7) écoles primaires et un (1) lycée collégial relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : « www.marchespublics.gov.ma ».

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (780 156,00 DH) Sept cent quatre-vingt mille cent cinquante-six dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (15 000,00 DH) Quinze Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9089/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION
ET DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA DES SRAGHNA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix N° 48/KS/2024

Le 09/12/2024 à 10 H 30 mn, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Yousef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert

simplifié sur offres des prix n° 48/KS/2024, pour objet : « Travaux de construction des blocs sanitaires à Sept (7) écoles primaires et un (1) lycée collégial relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : « www.marchespublics.gov.ma ».

• L'estimation des coûts des prestations (établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (598 404,00 DH) Cinq cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent quatre dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (11 000,00 DH) Onze Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9090/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION
ET DE FORMATION
MARRAKECH SAFI
DIRECTION PROVINCIALE EL KELAA DES SRAGHNA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié
Sur offres des prix N° 49/KS/2024

Le 09/12/2024 à 11 H, il sera procédé, au bureau du chef de service des affaires administratives et financières à la direction provinciale, sise à Boulevard Yousef Ibn Tachafine El Kelaa des Sraghna, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 49/KS/2024, pour objet : « Travaux de construction des blocs sanitaires à Quatre (4) lycées qualifiants relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, en lot unique ».

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : « www.marchespublics.gov.ma ».

• L'estimation des coûts des prestations (établi par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (545 724,00 DH) Cinq cent quarante-cinq mille sept cent vingt-quatre dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000,00 DH) Dix Mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 9091/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
REGION DE BENI MEL-LAL - KHENIFRA
PROVINCE AZILAL
CAIDAT FOUM JEMAA
COMMUNE BENI HASSANE
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT:

(N° : 07/2024/CTBH)
Le 09/01/2025 à 11 heures, au siège de la commune Territoriale de BENI HASSANE, il sera procédé à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix suivant :

Travaux d'entretien de la piste reliant le centre de la commune et Douar AS-KENBER

Le retrait du dossier d'appel d'offres s'effectue par voie électronique via le portail des marchés publics : « www.marchespublics.gov.ma ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (Cinq Mille DH/5 000,00 DH)

L'estimation du coût des prestations est fixée comme suit 188 040,00 DH TTC (DH TTC) (Cent quatre vingt huit mille quarante Dirhams TTC)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-2-431 du 8 Joumada 1 1434(20.03.13) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre délégué au près de la Ministre de l'Economie et de finance chargée du budget n° :1642-25 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et pièces relatives aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir par tous les concurrents sont celles arrêtées par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 9092/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
CERCLE DE TAINESTE
COMMUNE ELGOUZATE

Avis de la consultation architecturale ouverte simplifiée

n° : 2/2024/CREG

* séance publique *

Le 13/12/2024 à 11H, il sera procédé, dans le bureau du Président de la commune ElGouzate à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée, pour l'étude architecturale et suivi du projet de construction d'un logement (R+2) à la Commune de ElGouzate - Province de Taza.

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse (www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : Six cent soixante-douze Mille huit cent soixante-dix-neuf Dirhams,81 centimes (672.879,81) DH.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret n° 2.22.431 relatif aux marchés publics.

Les architectes peuvent :
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune ;

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit les remettre au président du jury de la consultation architecturale au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 7 du règlement de consultation.

N° 9093/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS
OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DU TADLA
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 36/2024/DGRID du 09/12/2024

OFFRE OUVERT - SEANCE PUBLIQUE

Le Lundi 09 Décembre 2024 à 11 Heures 30 mn, il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole du Tadra sise au siège de l'ORMVA du Tadra, Quartier Administratif à Fquih Ben Salah à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°36/2024/DGRID du 09/12/2024, pour l'Achat, installation et mise en service de caméras de surveillance aux stations de filtration collectives A1, A2, A3, A4, A5, A6 et l'ouvrage de prise d'eau G10 dans la zone des Beni Moussa Oust.

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à par-

tir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Le coût estimatif fixé par le maître d'ouvrage est de Quatre-Vingt-Dix-Huit Mille Quatre Cents Dirhams et Zéro Centime toutes taxes comprises (98 400,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à Mille Neuf Cents Dirhams et Zéro Centime (1 900,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 28, 29, 30, 32 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces que les concurrents doivent fournir sont celles stipulées à l'article 05 du règlement de l'appel d'offres.

N° 9094/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
Avis d'appel d'offres ouvert national
N° 87/2024/DGM

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 24/12/2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 86/2024/DGM du 23 /12/2024, pour Les Travaux d'Aménagement et d'installation dans les Locaux de la direction des Systèmes d'Observation relevant de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

-L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent mille Dirhams TTC (600 000,00 dhs TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Il est prévu une visite des lieux le 17/12/2024 à 10h00 aux Locaux de la Direction Régionale de la Météorologie du Centre sise à l'Aéroport Benserga-Agadir.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.

N° 9095/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE DE LA METEOROLOGIE
Avis d'appel d'offres ouvert National
N° 86/2024/DGM

Cet Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto entrepreneurs

Le 23/12/2024 à 10h il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptables de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 86/2024/DGM du 23 /12/2024, pour Les Travaux d'Aménagement et d'installation dans les Locaux de la direction des Systèmes d'Observation relevant de la Direction Générale de la Météorologie (Préfecture d'arrondissement Hay Hassani).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

-L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six Cent mille Dirhams TTC (600 000,00 dhs TTC)

-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Dix Mille Dirhams (10 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : « www.marchespublics.gov.ma ».

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux

N° 9096/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
DIRECTION GENERALE
DE LA METEOROLOGIE**

**Avis d'appel d'offres
Ouvert National
N° 80/2024/DGM**
Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs. Le 25/12/2024 à 10h00 il sera procédé, dans les bureaux des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie, en face de la préfecture Hay Hassani Boite Postale 8106 à Casablanca à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 80/2024/DGM du 25/12/2024, pour La Fourniture et installation d'un système photovoltaïque autonome pour l'alimentation électrique du Centre Provincial de la Météorologie de Sidi Ifni (Préfecture Sidi Ifni).

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Quarantevingt-quatre Mille Dirhams TTC (84 000,00 Dirhams TTC).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille Deux Cent Dirhams (1200,00 dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Il est prévu une visite des lieux le 18/12/2024 à 10h00 au Centre provincial de la météorologie de SIDI IFNI.

Les prospectus et notices techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans les bureaux des services des marchés et gestion comptable de la Direction Générale de la Météorologie au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 5 du règlement de consultation.
N° 9097/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'EQUIPEMENT
ET DE L'EAU
AVIS D'APPEL
D'OFFRES
OUVERT SIMPLIFIÉ
N° 100/2024/DGM**

Le présent Appel d'Offre est réservé aux très petites Entreprises, petites et Moyennes Entreprises Nationales, jeunes entreprises innovantes, Coopératives et union de coopératives et aux auto-entrepreneurs. Le 10/12/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Générale de la Météorologie à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° 100/2024/DGM du 10/12/2024, pour FOURNITURE D'HYDROGENE CONDITIONNE EN BOUTILLES INDIVIDUELLES DE CAPACITE 10M3 POUR LE GONFLAGE DES BALLONS-SONDES A LA STATION METEOROLOGIQUE DE RADIOSONDAGE DE DAKHLA, PROVINCE OUED EDDAHAB (PREFECTURE DAKHLA).
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts

établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cents Vingt et Un Mille Sept Cents Soixante Dirhams TTC (221 760,00 Dhs TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Quatre Mille Dirhams (4.000,00 Dhs).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de consultation.
N° 9098/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration -
N° : 40J/INV/2024 DU 09/12/2024 à 11H**

Le 09/12/2024 à 11h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 40J/INV/2024 du 09/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DE L'INTERNAT DU LYCEE COLLEGIAT SIDI SMAÏL A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAÏL, PROVINCE D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 183 692,00 (Un Million Cent Quatre Vingt Trois Mille Six Cent Quatre Vingt Douze Dirhams).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 23 500,00 Dhs (Vingt Trois Mille Cinq Cent Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 9099/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration -
N° : 41J/INV/2024 DU 09/12/2024 à 12H**

Le 09/12/2024 à 12h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 41J/INV/2024 du 09/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES TERRAINS DE SPORT AU LYCEE TECHNIQUE ERRAZI A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA, PROVINCE D'EL JADIDA.
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 307 800,00 (Trois Cent Sept Mille Huit Cent Dirhams).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 9100/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS**

**ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE D'EL JADIDA
Avis d'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration -
N° : 42J/INV/2024 DU 09/12/2024 à 13H**

Le 09/12/2024 à 13h, il sera procédé, dans les Bureaux de la Direction Pro-

vinciale de l'AREF C-S d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié - au rabais ou à majoration - N°: 42J/INV/2024 du 09/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE (15) QUINZ ESPACES DE JEUX POUR LES CLASSES PRÉSCOLAIRES DANS LES COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES: HUIT (8) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR ; QUATRE (4) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ET DEUX (2) A LA COMMUNE TERRITORIALE LBIR JDID, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 608 220,00 (Six Cent Huit Mille Deux Cent Vingt Dirhams).
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 Dhs (Douze Mille Dirhams).
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.
N° 9101/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
إقليم تارودانت
جماعة از غار نيرس

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

تنظم جماعة از غار نيرس امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة : تقني 2المسلم 10 برسم سنة 2024 وذلك يوم : 25 ديسمبر 2024 لفائدة التقنيين د 3 التابعين لجماعة از غار نيرس والمستوفين الشروط النظامية وذلك ابتداء من الساعة : 10 صباحا بقر جماعة از غار نيرس . يحدد عدد المناصب المتبقي بشأها : منصب واحد.

يجب أن تصل طلبات الترشيح إلى مصلحة الموظفين بالجماعة المذكورة قبل : 20 ديسمبر 2024 وهو آخر أجل لإيداع الترشيحات .

N° 9103/PA

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
جهة طنجة تطوان الحسيمة
إقليم الحسيمة
الجماعة الترابية ابني أجميل المكصولين
مصلحة الموظفين

إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية

يعلم رئيس المجلس الجماعي ببني أجميل المكصولين انه سيجرى يوم: 25 ديسمبر 2024 ابتداء من الساعة التاسعة صباحا بقر دار الجماعة امتحان الكفاءة المهنية لولوج درجة مساعد تقني من الدرجة الأولى ، السلب: الثامن (8).

- عدد المناصب المخصصة للامتحان : 01
- الشروط النظامية المطلوبة: يقع الامتحان في وجه المساعدين التقنيين الدرجة الثانية التابعين لجماعة بني أجميل المكصولين و المتوفرين على 6 سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة.
- آخر أجل لإيداع طلبات الترشيح: 24 ديسمبر 2024.

N° 9102/PA

CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZHNIKA
Tel/Fax : 0537649573
CSM : 0668792975.
THE OLD GUARD
SERVICE S.A.R.L
AU CAPITAL DE
100 000,00 DH
SIEGE SOCIAL: LT LES
PERLES BENTRIAA
APPT 1 IMM 25
MANSOURIA.
RC: 6839 IF: 50260446

Au siège social : LT LES
PERLES BENTRIAA
APPT 1 IMM 25 MAN-
SOURIA, les associés de
la société « THE OLD
GUARD SERVICE »
SARL, ont décidé ce qui
suit :

Première résolution : Ces-
sion de parts sociales ;
L'AG prend acte de ces-
sion de 500 parts de la so-
ciété par Mr. AYOUB
KHEDDAD, CIN N°
TA114737 au profit de Mr.
AYOUB DRISSI, CIN N°
TK12169 ET 500 parts par
Mme. AKOURYAH KHA-
DIJA CIN N° M297599 au
profit de Mme. FATIHA
BENAMER, CIN N°
FL27086.

Deuxième résolution : Dé-
mission des co-gérants et
nomination des nouveaux
co-gérants ;
L'AG accepte la démission
de M. AYOUB KHED-
DAD et Mme. AKOU-
RYAH KHADIJA, de leur
fonction co-gérants de la
société « THE OLD
GUARD SERVICE »
S.A.R.L ET la nomination
de Mr. AYOUB DRISSI
et Mme. FATIHA BENA-
MER nouveaux co-gé-
rants.

Troisième résolution : Ex-
tension de l'objet sociale
Quatrième résolution :
Transfert de siège social
de la société

L'AG décide le transfert
du siège social de la so-
ciété de LT LES PERLES
BENTRIAA APPT 1 IMM
25 MANSOURIA à 10
LOT MOUAOUA BIJOU
1 RDC BOUZHNIKA.

Le dépôt légal est effectué
au secrétariat-Greffes du
tribunal de première in-
stance de Benslimane sous
le N°611 RC N° 6839.

N° 9104/PA

AITBATRA

I- Aux termes d'un acte
seing privé, à Nador, en
date du 07/11/2024, il a
été établi les statuts d'une
SARL AU, dont les caracté-
ristiques sont les suivants :

Dénomination : «AITBA-
TRA» SARL AU

Objet :

- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTION.

- TRAVAUX DE PEIN-
TURE.

- TRAVAUX DE PLATRE.

Et d'une manière géné-
rale, toutes opérations
commerciales, indus-
trielles, financières, mobi-
lières, immobilières, de
représentations se ratta-
chant directement ou indi-
rectement à l'objet ci

dessus énoncé ou suscep-
tible d'en favoriser le dé-
veloppement de la société.
Siège Social: QUARTIER
AARID GROUPE 01 RUE
TAOUIMA N° 504 1ER
ETAGE NADOR.

Durée : 99 années.
Capital Social : 100 000,00
Dhs divisé en 1000 Parts
sociales de 100 Dhs cha-
cune réparties comme
suit :

• Mr. AIT BA BRAHIM :
1000 Parts

Gérance : Mr. AIT BA
BRAHIM

Signature sociale: la société
fonctionne avec la signa-
ture unique du gérant.
Bénéfice : 5 % pour la ré-
serve, le reste sera réparti
entre les associés.

II - Le dépôt légal a été
effectué au greffe du tri-
bunal de 1ere instance de
Nador, sous N°8960 le
14/11/2024.

Pour extrait et mention
LA GERANCE
N° 9105/PA

HAUSE TRANSMISSION SOCIETE

A RESPONSABILITE
LIMITEE ASSOCIE
UNIQUE

AU CAPITAL SOCIAL
DE 100 000,00 DHS

SIEGE SOCIAL: QUAR-
TIER AARID GROUPE
01 RUE TAOUIMA N°
504 1ER ETAGE NADOR

Aux termes de procès ver-
bal de la décision extraor-
dinaire de l'associé
unique en date du
15/10/2024; il a décidé :
- AGREMENT DE CES-
SION DES PARTS SO-
CIALES.

L'associé unique approuve
la cession réalisée
par CHOUA YOUSSEF,
de 1000 parts sociales au
profit de ARRAGHRA-
GHI ILIAS.

DEMISSION DE GÉ-
RANT, NOMINATION
DE GÉRANT ET SIGNA-
TURE SOCIAL DEMIS-
SION DE GERANT :
DEMISSION DE GE-
RANT :

L'associé unique accepte
la démission de gérant
monsieur CHOUA YOUS-
SEF demeurant à QU AN-
CIENS COMBATANTS
RUE 81 N 03 NADOR.
NOMINATION DE GÉ-
RANT :

L'associé unique décide
de nommer aux fonctions
de gérant unique à com-
pter de ce jour et jusqu'à
nouvelle décision mon-
sieur ARRAGHRA-
GHI ILIAS Marocain, né le
25/07/1989 demeurant à
HAY DARDOURA 01 SE-
LOUANE NADOR.

II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de pre-
mière instance de Nador
le 15/11/2024 N°8971.
POUR EXTRAIT ET
MENTION
La Gérance

N° 9106/PA

"SKALLIAM"

I- Aux termes de P.V de
la décision extraordinaire
de clôture de liquidation

de l'associé unique du
10/10/2024 de la Société -
SKALLIAM - S.A.R.L
(AU), ayant son siège so-
cial à : 5 RUE LAA-
RACHE IMM B2 APPT 6
ETG 1 NADOR, au capital
de 100.000,00 Dhs, l'asso-
cié unique décidé :
- Approuvé le rapport de
liquidation ;
- Donné quitus définitif
de la gestion et du mandat
du liquidateur ;
- Constaté la clôture de li-
quidation à compter du
10/10/2024 ;
- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de pre-
mière instance de Nador
le 13/11/2024, sous le n°
8955.

N° 9107/PA

ALIMENTATION
NADOR
SOCIETE
A RESPONSABILITE
LIMITEE ASSOCIE
UNIQUE
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL: 776 LOT
SAADA AL MATAR
NADOR

Aux termes de procès ver-
bal de la décision extraor-
dinaire de l'associé
unique en date du
03/06/2024

I- il a décidé :
- AGREMENT DE CES-
SION DES PARTS SO-
CIALES.

L'associé unique approuve
la cession réalisée
par TAMMAR MOHA-
MED, de 1000 parts so-
ciales au profit de EL
ABDELLAOUI MOHA-
MED.

DEMISSION DE GÉ-
RANT, NOMINATION
DE GÉRANT ET SIGNA-
TURE SOCIAL.

DEMISSION DE GE-
RANT :
L'associé unique accepte
la démission de gérant
monsieur TAMMAR MO-
HAMED demeurant à QT
TIRAKAA OUEST
NADOR.

NOMINATION DE GÉ-
RANT :
L'associé unique décide
de nommer aux fonctions
de gérant unique à com-
pter de ce jour et jusqu'à
nouvelle décision mon-
sieur EL ABDELLAOUI
MOHAMED demeurant à
QU EL MATAR NADOR .

La société fonctionne avec
la signature du gérant
unique EL ABDELLAOUI
MOHAMED demeurant à
QU EL MATAR NADOR
et titulaire de la CIN N°
5787723.

EXTENSION D'ACTI-
VITE.

L'associé unique décide
d'ajouter l'activité de :
MARCHAND EN DÉ-
TAILLÉ DE VERDURE ET
FRUITS FRAÎCHE.

sur l'ancien activité :

- ACHAT ET VENTE DES
PRODUITS AGROS ALI-
MENTAIRES.

- TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTION.
II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de pre-
mière instance de Nador

le 14/11/2024 N°8963.
POUR EXTRAIT ET
MENTION
La Gérance

N° 9108/PA

"MOTINO" SARL

Aux termes d'un acte SSP
à Casablanca en date du
04/11/2024 il a été consti-
tué une sarl, dont les ca-
ractéristiques sont les
suivantes :

Objet : Entrepreneur de
travaux divers ou
constructions.
Siège Social: 105 Bd Rahal
Meskini 7ème Etage Appt
71Casablanca.

Capital Social: 100.000,00
dhs divisé en 1000 parts
de 100 dirhams Chacune :

Mr BRAIK ABDELKA-
DER 500 parts, Mr ABDE-
LAZIZ EL MAGHRAOUI
500 parts.

Gérance : Mr BRAIK AB-
DELKADER & Mr ABDE-
LAZIZ EL MAGHRAOUI

sont nommés cogérants
de la société pour une
durée illimitée.
Année Sociale : du 01/01
au 31/12.

Le dépôt légal est effectué
au secrétariat greffe du tri-
bunal de commerce de
Casablanca sous le nu-
méro 944563 en date du
25/11/2024 et immatri-
culé sous le numéro
650603.

POUR EXTRAIT ET
MENTION
N° 9109/PA

CLOSEST SERVICE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
09/05/2024 à Targuist Al-
Hocema, il a été établi les
statuts d'une S.A.R.L.-A.U
dont les caractéristiques
sont:

DENOMINATION: CLO-
SEST SERVICE SARL-AU

OBJET SOCIAL : 1/
TRANSFERT D'ARGENT.
2/ COMMISSIONNAIRE
DE MULTI SERVICES
(TASSHILATE).

SIEGE SOCIAL: Centre
Ben amart Targuist AL
HOCEIMA.

DUREE : 99 ans.

CAPITAL SOCIAL :
20.000,00 dh, répartis en
200 parts sociales de 100
dh chacune, attribué en
totalité à l'associée
unique:

- Mme ATTAFI Chaimae
200 parts.

EXERCICE SOCIAL :
L'exercice social com-
mence le 1er janvier et se
termine le 31 décembre de
chaque année.

GERANCE : Mme. AT-
TAFI Chaimae, associée
unique CIN n° LB197928.
Le dépôt légal a été ef-
fectué au greffe du tribunal
de première instance de
Targuiste, N° RC : 233.

N° 9110/PA

STE = LACOMNET- SARL AU CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous
seing privé en date du
03/10/2024 à Casablanca,
il a été établi les statuts de

la société à responsabilité
limitée d'associé unique
dont les caractéristiques
sont les suivants :

Objet :
• INFORMATIQUE
(PROGRAMMEUR,
ANALYSTE, CONCEP-
TEUR EN).

Dénomination : LACOM-
NET SARL AU

Siège : 29 RUE MOHA-
MED EL BAAMRANI RE-
SIDENCE SARA 2 ETG
N°206 CASABLANCA

Durée : 99 ans.
Capital : 100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts de
100,00 DHS chacune

- Mr AHMED LABIAD
100.000,00 Dirhams.

Gérance : Mr AHMED
LABIAD gérant unique.

Année sociale : 1er janvier
au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve
légale, le solde est attribué
aux parts.

II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de
Commerce de Casablanca
Le 22/11/2024 sous le
numéro 650515.

N° 9111/PA

STE = MMBCH = SARL AU CONSTITUTION

I- Au terme d'un acte sous
seing privé en date du
09/10/2024 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société à responsabilité
limitée d'associé unique
dont les caractéristiques
sont les suivants :

Objet :

• Travaux divers ou
constructions (entrepre-
neur de), Concepteur de
logiciels.

Dénomination : MMBCH
SARL AU

Siège : 29 RUE MOHA-
MED EL BAAMRANI RE-
SIDENCE SARA 2 ETG
N°206 CASABLANCA

Durée : 99 ans.

Capital : 100.000,00 DHS
divisé en 1000 parts de
100,00 DHS chacune

- Mr YOUSSEF BOU-
CHOUARI 100.000,00 Di-
rhams.

Gérance : Mr YOUSSEF
BOUCHOUARI gérant
unique.

Année sociale : 1er janvier
au 31 décembre.

Bénéfice : 5% à la réserve
légale, le solde est attribué
aux parts.

II- Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de com-
merce de Casablanca Le
21/11/2024 sous le nu-
méro 650303.

N° 9112/PA

3B PLANETE- SARL AU CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP
en date du 18.10.2024, il a
été établi les Statuts d'une
Société SARL AU dont les
caractéristiques sont :

Dénomination : 3B PLA-
NETE

Forme Juridique : SO-
CIE TE A RESPONSABILITE
LIMITEE

D'ASSOCIE UNIQUE.

Objet :
• IMMEUBLES, PROMO-
TEUR IMMOBILIER.

• TRAVAUX DIVERS OU
CONSTRUCTIONS (EN-
TREPRENEUR DE).

• IMPORTATION ET EX-
PORTATION (MAR-
CHAND OU
INTERMEDIAIRE EF-
FECTUANT).

Siège Social : 46 BOULE-
VARD ZERKTOUNI 3
EME ETG APT N° 6, CA-
SABLANCA.

DUREE : 99 ans.

Capital Social : CENT
MILLE DIRHAMS
(100.000,00 Dhs), divisé en
MILLE (1 000) parts de
CENT DIRHAMS (100
Dhs) chacune, numérotées
de 1 à 1 000, toutes libé-
rées et attribuées à :

• Mr. SOUFI HICHAM : 1
000 parts sociales.

GERANCE : M. SOUFI
HICHAM, gérant unique
de la Société.

La société est engagée par
la signature du gérant
unique M. SOUFI HI-
CHAM.

Le dépôt légal a été ef-
fectué au tribunal de Com-
merce de Casablanca, le
20.11.2024 sous le N°
00943783. Registre de
Commerce de Casablanca
sous le N° 650169.

N° 9113/PA

T&M AGRI CONSTITUTION SOCIETE

Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
24/10/2024, il a été établi
les statuts d'une société
SARL dont les caracté-
ristiques sont:

Dénomination : « T&M
AGRI ».

Forme juridique : Société à
Responsabilité Limitée.

Objet : Réalisation de
toute activité agricole sous
toutes ses formes - en ce
compris la production
d'olives et l'extraction
d'huile d'olive ainsi que
de tous produits mara-
chers, légumineuses.

Siège social : Marrakech,
Boulevard Moulay Has-
san 1er, Immeuble Sibam
Block A 3ème étage n° 10

Durée : 99 ans.

Capital social : 10.000
dhs, divisé en 100 PS,
d'une valeur nominale de
100 dhs chacune, entière-
ment libérées et attribuées
aux associés en propor-
tions de leurs apports.

Gérance : M. ZAARI MA-
MOUN, demeurant à :

Apt. 14 Imm. 22 Résidence
Mokadima Rue Jaafar Es-
saddik Agdal Rabat, gé-
rant unique pour une
durée illimitée.

Exercice social : com-
mence le 1er Janvier et
fini le 31 Décembre de
chaque année sauf le pre-
mier exercice social com-
mencera le jour de
l'immatriculation au re-
gistre de commerce et se
terminera le 31 Décembre.
Dépôt légal : effectué au
Tribunal de Commerce de
Marrakech le 21/11/2024
sous le N°14930 RC n°
156619.

N° 9114/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE
D'AZILAL
SECRETARIAT
GÉNÉRAL
D.R.F.H
AVIS D'APPEL D'OFFRES
SIMPLIFIÉ

N° : 80/2024/CAS/PAZ
Le 09 Décembre 2024 à 12 h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix pour :

Travaux d'extension des salles de classes à la CT Zaouit Ahensal, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Onze mille dirhams, 00 Cts (11.000,00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Six cent mille dirhams, 00 Cts (600.000,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchés-publics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9115/PA
ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE LA JEUNESSE, DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
DÉPARTEMENT DE LA JEUNESSE
DIRECTION RÉGIONALE DE MARRAKECH-SAF
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIÉ -
N° 17/2024/MJCC/SJ/DRMS.

Le 09 Décembre 2024 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Régionale du Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, Département de la Jeunesse Région Marrakech-Safi sis : Av My Hassan Gueliz Marrakech à l'ouverture des plis relatifs à L'ACQUISITION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE MATÉRIEL POUR L'EQUIPEMENT DES MAISONS DE JEUNE HARBIL ET ESSAADA TAMANSOURT DÉPENDANT DE LA DIRECTION RÉGIONALE MARRAKECH-SAF.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir

du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.Marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 8 000,00 dh TTC (Huit Mille dhs TTC)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 416 680,00 dhs (Quatre Cent Seize Mille Six Cent Quatre Vingt dhs TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des paragraphes 2, 3 et 4 alinéas 1 de l'article 19 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane 1444(08 Mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics www.marchés-publics.gov.ma conformément à l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du Budget n°1692-23 du 4 hija 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatifs aux marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du règlement de la consultation.

N° 9116/PA

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix
N°34/2024/DAAJ

Dans le cadre de l'appel d'offres ouvert simplifié national sur offres de prix n°34/2024/DAAJ relatif à l'achat du mobilier de bureau pour le compte du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime du Développement Rural et des Eaux et Forêts – Département de l'Agriculture – à Rabat, paru dans le journal en langue française LA LIBÉRATION n°10369 du 23-24/11/2024, le Directeur des Affaires Administratives et Juridiques porte à la connaissance du public que :

Les prospectus et notices exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise à Avenue Hassan II Complexe dbagh (2ème étage) à Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, conformément à l'article 17 du règlement de consultation.

est remplacé par :

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Juridiques Sise à Avenue Hassan II Complexe dbagh (2ème étage) à Rabat au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis, conformément à l'article 17 du règlement de consultation.

Le reste demeure inchangé. N° 9117/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdj	Settat	Berkahd	Casa Oudj	Casa Agougar	Ain Sbaa	Mohammeda	Rabat Agdal	Rabat Ville	Safi	Safi Talbourq	Kenitra	Safi yajys	Safi Sliama	Safi Casan	Meknes el anir	Meknes	Settat yajys	Ain tadjemate	Fes
1279						8:00	8:40	9:00	9:31	9:57	9:47	9:52	7:00	7:25	7:44	7:59	8:30	8:41	7:26	7:46	8:01
185						8:40	9:00	9:20	9:51	10:17	10:07	10:12	7:10	7:35	7:54	8:09	8:40	8:51	7:36	7:56	8:11
183						9:00	9:20	9:40	10:11	10:37	10:27	10:32	7:30	7:55	8:14	8:29	9:00	9:11	7:46	8:06	8:21
6004	4:30	5:25	6:20	6:59	7:21	7:30	7:50	7:40	8:21	8:27	8:57	8:46	6:30	6:55	7:14	7:29	8:00	8:11	5:50	6:10	6:25
602	5:00	6:05	7:00	7:39	8:01	8:10	8:30	8:40	9:21	9:27	9:57	9:46	6:50	7:15	7:34	7:49	8:20	8:31	6:10	6:30	6:45
140						9:30	9:50	10:10	10:41	10:67	10:57	10:46	7:50	8:15	8:34	8:49	9:20	9:31	7:10	7:30	7:45
142						9:50	10:10	10:30	11:01	11:27	11:17	11:22	8:10	8:35	8:54	9:09	9:40	9:51	7:30	7:50	8:05
144						10:10	10:30	10:50	11:21	11:47	11:37	11:42	8:30	8:55	9:14	9:29	10:00	10:11	7:50	8:10	8:25
146						10:30	10:50	11:10	11:41	12:07	11:57	12:02	8:50	9:15	9:34	9:49	10:20	10:31	8:10	8:30	8:45
148						10:50	11:10	11:30	12:01	12:27	12:17	12:22	9:10	9:35	9:54	10:09	10:40	10:51	8:30	8:50	9:05
150						11:10	11:30	11:50	12:21	12:47	12:37	12:42	9:30	9:55	10:14	10:29	11:00	11:11	8:50	9:10	9:25
152						11:30	11:50	12:10	12:41	13:07	12:57	13:02	9:50	10:15	10:34	10:49	11:20	11:31	9:10	9:30	9:45
154						11:50	12:10	12:30	13:01	13:27	13:17	13:22	10:10	10:35	10:54	11:09	11:40	11:51	9:30	9:50	10:05
156						12:10	12:30	12:50	13:21	13:47	13:37	13:42	10:30	10:55	11:14	11:29	12:00	12:11	9:50	10:10	10:25
158						12:30	12:50	13:10	13:41	14:07	13:57	14:02	10:50	11:15	11:34	11:49	12:20	12:31	10:10	10:30	10:45
160						12:50	13:10	13:30	14:01	14:27	14:17	14:22	11:10	11:35	11:54	12:09	12:40	12:51	10:30	10:50	11:05
162						13:10	13:30	13:50	14:21	14:47	14:37	14:42	11:30	11:55	12:14	12:29	13:00	13:11	10:50	11:10	11:25
164						13:30	13:50	14:10	14:41	15:07	14:57	15:02	11:50	12:15	12:34	12:49	13:20	13:31	11:10	11:30	11:45
166						13:50	14:10	14:30	15:01	15:27	15:17	15:22	12:10	12:35	12:54	13:09	13:40	13:51	11:30	11:50	12:05
168						14:10	14:30	14:50	15:21	15:47	15:37	15:42	12:30	12:55	13:14	13:29	14:00	14:11	11:50	12:10	12:25
170						14:30	14:50	15:10	15:41	16:07	15:57	16:02	12:50	13:15	13:34	13:49	14:20	14:31	12:10	12:30	12:45
172						14:50	15:10	15:30	16:01	16:27	16:17	16:22	13:10	13:35	13:54	14:09	14:40	14:51	12:30	12:50	13:05
174						15:10	15:30	15:50	16:21	16:47	16:37	16:42	13:30	13:55	14:14	14:29	15:00	15:11	12:50	13:10	13:25
176						15:30	15:50	16:10	16:41	17:07	16:57	17:02	13:50	14:15	14:34	14:49	15:20	15:31	13:10	13:30	13:45
178						15:50	16:10	16:30	17:01	17:27	17:17	17:22	14:10	14:35	14:54	15:09	15:40	15:51	13:30	13:50	14:05
180						16:10	16:30	16:50	17:21	17:47	17:37	17:42	14:30	14:55	15:14	15:29	16:00	16:11	13:50	14:10	14:25
182						16:30	16:50	17:10	17:41	18:07	17:57	18:02	14:50	15:15	15:34	15:49	16:20	16:31	14:10	14:30	14:45
184						16:50	17:10	17:30	18:01	18:27	18:17	18:22	15:10	15:35	15:54	16:09	16:40	16:51	14:30	14:50	15:05
186						17:10	17:30	17:50	18:21	18:47	18:37	18:42	15:30	15:55	16:14	16:29	17:00	17:11	14:50	15:10	15:25
188						17:30	17:50	18:10	18:41	19:07	18:57	19:02	15:50	16:15	16:34	16:49	17:20	17:31	15:10	15:30	15:45
190						17:50	18:10	18:30	19:01	19:27	19:17	19:22	16:10	16:35	16:54	17:09	17:40	17:51	15:30	15:50	16:05
192						18:10	18:30	18:50	19:21	19:47	19:37	19:42	16:30	16:55	17:14	17:29	18:00	18:11	15:50	16:10	16:25
194						18:30	18:50	19:10	19:41	20:07	19:57	20:02	16:50	17:15	17:34	17:49	18:20	18:31	16:10	16:30	16:45
196						18:50	19:10	19:30	20:01	20:27	20:17	20:22	17:10	17:35	17:54	18:09	18:40	18:51	16:30	16:50	17:05
198						19:10	19:30	19:50	20:21	20:47	20:37	20:42	17:30	17:55	18:14	18:29	19:00	19:11	16:50	17:10	17:25
200						19:30	19:50	20:10	20:41	21:07	20:57	21:02	17:50	18:15	18:34	18:49	19:20	19:31	17:10	17:30	17:45
202						19:50	20:10	20:30	21:01	21:27	21:17	21:22	18:10	18:35	18:54	19:09	19:40	19:51	17:30	17:50	18:05
204						20:10	20:30	20:50	21:21	21:47	21:37	21:42	18:30	18:55	19:14	19:29	20:00	20:11	17:50	18:10	18:25
206						20:30	20:50	21:10	21:41	22:07	21:57	22:02	18:50	19:15	19:34	19:49	20:20	20:31	18:10	18:30	18:45
208						20:50	21:10	21:30	22:01	22:27	22:17	22:22	19:10	19:35	19:54	20:09	20:40	20:51	18:30	18:50	19:05
210						21:10	21:30	21:50	22:21	22:47	22:37	22:42	19:30	19:55	20:14	20:29	21:00	21:11	18:50	19:10	19:25
212						21:30	21:50	22:10	22:41	23:07	22:57	23:02	19:50	20:15	20:34	20:49	21:20	21:31	19:10	19:30	19:45
214						21:50	22:10	22:30	23:01	23:27	23:17	23:22	20:10	20:35	20:54	21:09	21:40	21:51	19:30	19:50	20:05
216						22:10	22:30	22:50	23:21	23:47	23:37	23:42	20:30	20:55	21:14	21:29	22:00	22:11	19:50</		

Sport

Ligue des champions

L'exploit ou la peur pour le PSG face au Bayern Munich



Le Paris SG est condamné à l'exploit face au Bayern à Munich mardi (21h00) lors de la cinquième journée de Ligue des champions, s'il ne veut pas rester sous la menace d'une élimination précoce en phase de ligue.

Certes, le PSG, actuellement 25e au classement, peut tout à fait perdre à Munich et garder néanmoins des chances de figurer dans les 24 qualifiés sur les 36 équipes engagées dans ce nouveau format du premier tour de la compétition suprême de clubs.

Il lui resterait encore trois matches pour augmenter son capital de points, aujourd'hui famélique: quatre ! Le premier à Salzbourg, le second contre Manchester City de Pep Guardiola au Parc des Princes, le dernier à Stuttgart.

Mais Paris ferait vraisemblablement une croix sur le Top 8, directement qualifié pour les huitièmes de finale sans passer par de périlleux barages aller-retour. Et verrait s'éloigner les places les plus avancées parmi les barragistes, celles qui garantissent de recevoir au retour, contre un adversaire moins bien classé.

Chaque point, chaque but compte dans cette nouvelle formule et le PSG pourrait le payer, lui qui s'est montré peu efficace en quatre matches (3 buts inscrits seulement, dont deux dus en partie à une erreur du gardien adverse).

L'hypothèse d'une élimination au premier tour, inédite depuis l'arrivée du fonds qatari QSI en 2011, n'est plus inimaginable. Le PSG est "sans aucun doute" en danger, avait concédé l'entraîneur Luis Enrique après la défaite plombante contre l'Atlético Madrid à la dernière seconde (2-1), le 6 novembre au Parc.

Les joueurs en sont ressortis "affectés", a-t-il confié. "Comment serait-il possible de ne pas être touché?"

C'est donc bardé de doutes et de stress que ce PSG jeune, en manque de repères et de leaders après le départ de Kylian Mbappé, se déplace mardi à l'Allianz Arena, l'un des stades les plus impressionnants d'Europe, pour défier le Bayern Munich, l'un des plus grands clubs d'Europe.

Motif d'espoir: le Bayern cherche aussi sa voie avec son nouvel entraîneur Vincent Kompany, sans grande référence sur le banc. Les Bavarois sont seulement 17e de la phase de ligue avec deux victoires et deux défaites.

Mais au jeu des comparaisons, après les départs successifs de Messi, Neymar et Mbappé, le PSG passe pour le Petit Poucet cette saison. Munich compte dans ses rangs beaucoup plus de stars et de joueurs expérimentés, de Harry Kane à Manuel Neuer, de Jamal Musiala à Joshua Kimmich.

Le PSG cherchera à s'appuyer sur sa réussite offensive en championnat (36 buts en 12 rencontres), où Bradley Barcola et Ousmane Dembélé se hissent sans difficulté au-dessus de la mêlée. Les deux compères cherchent encore leur premier but cette saison en C1.

Mais il faudra en outre défendre et le faire bien, car le Bayern a aussi marqué 36 buts en Bundesliga... en 11 matches. Harry Kane en particulier est en grande forme, lui qui a signé vendredi soir contre Augsburg un nouveau triplé, ses 12e, 13e et 14e buts en championnat cette saison (20 toutes compétitions confondues, dont 5 en C1).

"Depuis que j'ai rejoint le Bayern, je pense être dans la meilleure forme de ma carrière", a déclaré l'attaquant, 31 ans. Les Parisiens sont prévenus.

Programme

Ci-dessous le programme des matches, prévus ce soir, comptant pour la 5^{ème} journée de la Ligue des champions :

Mardi à 18h45

Slovan Bratislava-AC Milan
Sparta Prague-Atletico Madrid

Mardi à 21h00

FC.Barcelone-Brest
Bayer Leverkusen-Red Bull Salzburg
Bayern Munich-PSG
Inter Milan-RB Leipzig
Manchester City-Feyenoord
Sporting-Arsenal
Young Boys-Atalanta

Le Real Madrid relance la course au titre

Fin de disette pour Mbappé

Le Real Madrid, champion d'Espagne, a relancé la course au titre dimanche en allant s'imposer logiquement chez son modeste voisin Leganés (3-0), grâce notamment à sa star Kylian Mbappé, lors de la quatorzième journée de Liga.

L'attaquant français, qui faisait son retour sur les terrains après avoir manqué le rassemblement des Bleus pour la deuxième fois en deux mois, a retrouvé le chemin des filets sur une offrande du Brésilien Vinicius (43e, 1-0) pour ouvrir le score, avant que l'Uruguayen Federico Valverde (66e, 2-0) puis l'Anglais Jude Bellingham (86e, 3-0) ne creusent l'écart en deuxième période.

Une victoire solide qui permet au géant madrilène (2e, 30 points avec un match de retard) de revenir à quatre longueurs de son grand rival le FC Barcelone (1er, 34 points), accroché samedi à Vigo (2-2).

Titularisé sur le côté gauche, sa position préférentielle, repoussant "Vini" dans l'axe, pour la première fois de la saison, Mbappé a donné raison à son entraîneur Carlo Ancelotti, qui avait estimé la veille que la mauvaise série du buteur français (1 but sur ses 7 derniers matches) allait prendre fin ce di-

manche sur la pelouse du stade Butarque, en banlieue de Madrid.

"Nous avons changé la position des attaquants, avec Mbappé sur le côté, et il a été très bon, tout comme Vinicius dans l'axe. (...) Il est plus habitué à jouer à ce poste et aujourd'hui, pour l'équipe et pour lui, c'était mieux. Vinicius était revenu jeudi de sélection. Kylian, lui, s'est entraîné ici depuis une semaine et demie, il était donc plus frais. Il a été très bon et il a marqué, après une fantastique passe décisive de Vinicius. Petit à petit, ils s'améliorent tous les deux", a déclaré le technicien italien en conférence de presse.

Très actif en première période, où il a systématiquement cherché à amener le danger, par le dribble ou la frappe (3e, 5e, 27e) et en combinant avec ses coéquipiers, le capitaine des Bleus, servi sur un plateau par Vinicius, n'a finalement eu qu'à pousser le ballon au fond du but laissé vide par le portier serbe Marko Dmitrovic (43e).

Pas le but le plus compliqué de sa carrière, donc, mais ô combien libérateur pour l'ex-attaquant du PSG, qui traverse une mauvaise passe sur et en dehors du terrain (Euro



raté, litige financier avec le PSG, accusations de viol portées par la presse suédoise).

Mbappé et le Real ont désormais devant eux un immense défi à relever, mercredi à Anfield face à Liverpool, en tête de Premier League et de la Ligue des champions et vaincu depuis 14 matches toutes compétitions confondues.

Dans les autres rencontres de l'après-midi, Villarreal (4e, 25 points) a arraché le

match nul (2-2) au bout du temps additionnel sur la pelouse d'Osasuna (5e, 22 points), tandis que le Séville FC (12e, 18 points) s'est donné un peu d'air en battant (1-0) le Rayo Vallecano (13e, 16 points).

En clôture de cette quatorzième journée, l'Athletic Bilbao (5e, 23 points) a remporté le derby basque contre la Real Sociedad (10e, 18 points) à San Mamés (1-0), grâce à un but d'Oihan Sancet (26e).

Qui du Raja ou de l'ASFAR entamera du bon pied la LDC ?

C'est parti pour la phase de poules de la Ligue africaine des clubs champions. Pour cette première manche du groupe B, le tirage au sort avait donné lieu à une confrontation 100% marocaine entre le Raja et l'ASFAR, rencontre prévue ce soir à partir de 20 heures au stade Larbi Zaouli à Casablanca.

Un match d'entame difficile à négocier pour les deux parties qui peinent à retrouver la bonne cadence au niveau de la Botola. Si en championnat, les Verts et les Militaires peuvent se rattraper, en compétition continentale, les cartes permettant de rectifier le tir restent limitées et tout point empoché rapprocherait le club vainqueur de la qualification au prochain tour.

Une belle empoignade en perspective qui interviendra juste après l'autre match de ce groupe qui opposera, à partir de 17 heures, les Sud-Africains

de Mamelodi Sundowns aux Congolais de l'AS Maniema.

A signaler que lors de la seconde journée prévue le 7 décembre prochain, l'ASFAR accueillera Mamelodi Sundowns, alors que le Raja se produira en dehors de ses bases où il sera attendu par l'AS Maniema.

En Coupe de la CAF, toujours pour le compte de la première journée de la phase de poules (GP : B), la RSB, double lauréate de l'épreuve, donnera la réplique, mercredi à 20h00 au stade municipal de Berkane, à l'équipe angolaise de CD Lunda Sul.

L'autre match de ce groupe mettra aux prises le Stade Malien avec Stellenbosch d'Afrique du Sud.



T.R

Mouad Dahhak, un talent à l'état pur

La coqueluche de nos U 20 appelée à peaufiner ses aptitudes sous d'autres cieux



Le tournoi de l'UNAF des moins de 20 ans, tenu récemment en Egypte, a permis à la sélection marocaine, sous la houlette de Mohamed Ouahbi, de décrocher brillamment son ticket pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de la catégorie. Mais au-delà de cette qualification, la compétition a révélé des talents prometteurs, à l'image de Mouad Dahhak, jeune prodige de 19 ans formé à l'Académie Mohammed VI de football.

Dahhak s'est imposé comme l'une des étoiles montantes du football marocain lors de cette compétition. Sur le terrain, il a brillé par sa vision de jeu exceptionnelle, sa rapidité

d'exécution et sa capacité à lire chaque mouvement avec intelligence. Ses infiltrations tranchantes, combinées à une précision remarquable dans ses passes, font de lui un joueur complet, capable, à lui seul, de faire basculer le cours d'un match.

Samedi, face à la Libye, son impact a été indéniable : un penalty transformé avec sang-froid en première mi-temps pour ouvrir le score, une passe décisive en seconde période et une prestation de haut vol tout au long de la rencontre. Ce n'est donc pas une surprise qu'il ait été élu « Homme du match » pour la deuxième fois de la compétition. En effet, le jeune attaquant de l'UTS avait déjà marqué les

esprits, quelques jours plus tôt, face à l'Égypte en s'illustrant via une performance exemplaire et puis face à la Tunisie en inscrivant un but décisif.

Si Dahhak séduit autant, c'est grâce à sa capacité à allier élégance et l'efficacité. Attendant polyvalent, il sait se montrer décisif dans la zone de vérité tout en participant activement à la construction du jeu. Pour beaucoup d'observateurs, il ne fait aucun doute que ce jeune joueur a le potentiel nécessaire pour évoluer au plus haut niveau en Europe. Son profil correspond parfaitement aux exigences des grandes ligues européennes. Rester confiné dans la Botola, même au sein d'un club prestigieux, pourrait s'apparenter à un écrin trop étroit pour le talent éclatant de Mouad Dahhak. Son avenir semble naturellement s'orienter vers l'Europe, où les exigences des plus grandes ligues constitueraient un terrain fertile pour affiner ses qualités. Evoluer dans un environnement à la fois compétitif et structuré lui permettrait de parfaire son registre technique, de perfectionner ses aptitudes physiques et de s'acclimater aux hautes sphères du football mondial.

En tout cas, les projecteurs sont désormais braqués sur Mouad Dahhak. Ses performances en Egypte ne sont pas passées inaperçues et son profil, à mi-chemin entre l'attaquant instinctif et le meneur réfléchi, attire déjà l'attention des recruteurs européens. Saura-t-il transformer son potentiel en véritable succès international ? Seul l'avenir le dira, mais une chose est certaine pour ce jeune attaquant : le meilleur reste à venir.

Mehdi Ouassat

Rayan Azouagh, prédestiné à un avenir prometteur

Un simple incident de parcours ne doit absolument pas mettre en cause les grands mérites du keeper tangerois

Dans le monde du football, les erreurs sont souvent impitoyablement mises en lumière, surtout lorsque l'on est le dernier rempart de son équipe. Samedi, Rayan Azouagh, jeune gardien de but de l'Itihad de Tanger, a vécu un match particulièrement difficile face au Moghreb de Tétouan. A seulement 17 ans, ce talent en devenir a commis deux erreurs coûteuses qui ont offert la victoire à l'adversaire (2-1). Tout a basculé pour Azouagh sur deux actions clés. D'abord, un ballon mal maîtrisé, glissant entre ses gants pour permettre à l'adversaire d'ouvrir le score à la 12ème minute. Puis, une faute commise dans la surface de réparation qui a conduit à un penalty transformé par le Moghreb de Tétouan à la 19ème minute. Ces erreurs, classiques pour un joueur encore en phase d'apprentissage et en quête de maturité, ont malheureusement pesé lourd sur le résultat final.



Mais derrière ces moments de doute se dessinent les contours d'un avenir brillant, patiemment forgé par l'apprentissage et l'expérience. Les supporters de l'Itihad de Tanger, eux, l'ont compris mieux que quiconque. Loin de sombrer dans la frustration, ils ont fait preuve d'une solidarité admirable, conscients que Rayan Azouagh incarne un potentiel à cultiver, non à briser. Plutôt que de le blâmer, ils ont choisi de l'encourager. Et lorsque l'entraîneur décida de le remplacer, ses coéquipiers l'ont, eux aussi, entouré de gestes empreints de soutien, rappelant à tous que l'essence du football réside avant tout dans l'esprit d'équipe.

A 17 ans, Rayan Azouagh a encore tout à prouver, mais ce sont des moments comme ceux-ci qui forgent les champions de demain. Dans le sport comme dans la vie, c'est dans l'adversité que naissent les plus grandes réussites. Les erreurs font partie du cheminement et ceux qui les surmontent avec résilience deviennent souvent les meilleurs. Ce jeune gardien possède un talent indéniable et avec le soutien indéfectible de son public, ses coéquipiers et son coach, il a toutes les cartes en main pour devenir une figure majeure du football national, voire au-delà.

M.O

Participation des U15 à un tournoi international en Espagne

La sélection marocaine des moins de 15 ans de football effectue un stage de préparation du 24 novembre au 02 décembre prochain, indique la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). En marge de son stage, la sélection nationale jouera deux rencontres amicales dans le cadre du tournoi international d'Alicante en Espagne, poursuit la même source. Elle défilera le pays hôte, le 28 novembre, avant de se mesurer au Mexique le 2 décembre prochain.

Pour ce rassemblement, l'entraîneur des Lionsceaux de l'Atlas U15, Achraf Hanzaz, a convoqué 24 joueurs évoluant au Maroc et à l'étranger.

Éliminatoires de la Coupe d'Afrique de rugby

Le XV marocain se qualifie pour le match barrage

La sélection marocaine de rugby à XV a battu son homologue malgache sur le score de 53 à 37, dimanche au stade du Club Olympique de Casablanca, décrochant ainsi sa qualification pour le match barrage des éliminatoires de la Coupe d'Afrique de la discipline.

L'équipe nationale, qui a terminé en tête du groupe B après avoir dominé le Botswana (64-0), mercredi dernier, sera opposée au vainqueur du groupe A.

Le match de classement a été remporté par le Botswana 36 à 10.

Les éliminatoires du groupe A se dérouleront en décembre prochain en Tunisie avec la participation des équipes du pays hôte, du Nigeria, du Ghana et de la Zambie.

Ce match barrage aura ainsi pour enjeu une place en phase finale de la Coupe d'Afrique 2025, qui se tiendra dans la capitale ougandaise, Kampala, une étape décisive pour la qualification pour la prochaine Coupe du monde de rugby à XV.

En Suède, une appli pour éliminer les conflits sur les tâches ménagères

Ras-le-bol de faire la vaisselle ou de préparer le dîner tous les jours? Une application développée en Suède propose de "rendre visible l'invisible", en répartissant et décomptant les tâches ménagères au sein de la famille.

Dans leur opulente maison à Täby, banlieue cossue de Stockholm, Marko et Neha Sarcevic, couple marié de 40 et 37 ans, emploient une jeune fille au pair pour leurs deux enfants de trois ans et demi et quatre ans et demi.

"On s'est dit, essayons, peut-être que cela pourra résoudre beaucoup de nos problèmes à la maison", raconte Neha, très occupée par son emploi de médecin et cheffe d'entreprise.

"Nous voulions ramener la même structure et organisation que nous avons au travail, à la maison", complète son mari, qui apprécie le "dialogue" né grâce à cette app aux 2.000 utilisateurs.

Accrocher le manteau des enfants, vider leur sac de piscine, faire la vaisselle: Neha fait défiler, sur son écran de portable, les tâches de leur famille.

Le principe est simple: chaque utilisateur insère le service de son choix dans le logiciel, accompagné d'un horaire à laquelle il doit être accompli. Les autres peuvent alors sui-

vre l'évolution de celle-ci, et envoyer un "rappel" s'il n'est pas effectué dans les temps.

Neha adore cette fonctionnalité. "Mais je ne l'utilise pas souvent", dit-elle, déclenchant un rire de son mari.

L'idée a germé il y a un an dans l'esprit d'un étudiant, Victor Fredrikson, quand son père en a eu assez de lui dire de ranger sa chambre et laver son linge.

"Il savait que je venais de commencer la programmation à KTH (l'Ecole royale polytechnique de Suède) et il m'a dit +pourquoi ne pas programmer une application pour que je n'aie pas à te faire des réflexions tout le temps?+", relate l'étudiant de 23 ans, aujourd'hui PDG de l'application Accord.

L'idée, explique le jeune dirigeant, est de transformer les tâches ménagères en récompenses. L'application, lancée le 5 septembre, permet aux membres de faire preuve de reconnaissance envers les autres en envoyant un coeur ou un pouce une fois la tâche effectuée.

"Nous voulons que les gens soient impliqués dans les discussions familiales autour des tâches ménagères, rendre le travail invisible visible, savoir qui fait quoi afin d'aider à démarrer cette discussion", argue Elias Florenteng, 22 ans, responsable du dé-



veloppement.

Selon une étude d'ONU Femmes publiée en octobre 2023, les femmes consacrent 2,8 heures de plus par jour aux tâches domestiques que les hommes au niveau mondial.

La Suède est néanmoins bon élève et classée 5e sur 146 dans le rapport 2024 du Forum économique mondial sur les inégalités entre sexe dans le monde.

Le couple rencontré par l'AFP a hâte que ses deux enfants soient en âge de l'utiliser.

"Nettoyer sa chambre, un point, cuisiner ensemble, un autre", énumère Marko. En fonction des points récupérés, l'argent de poche sera calculé.

C'est la jeune fille au pair qui effectue la majorité du travail lié aux enfants.

"Avant, je devais toujours lui demander: ont-ils mangé, ont-ils pris leur bain?", souligne le médecin. "Maintenant, mon +cerveau de maman+ peut respirer", confie Neha, car elle peut suivre tout ce que fait Christina sur son téléphone.

Marko se dirige vers le frigo. Ce soir, comme le rappelle l'appli, c'est lui le responsable du dîner. Au menu: steaks, poivrons et oignons.

Recettes

Spaghetti aux boulettes de veau à la sauce napolitaine



Ingédients:

- 500g de spaghetti
- 500g de veau hachée
- un oignon râpé
- 1oeuf
- 100g de parmesan râpé
- Persil ciselé
- Sel, Poivre
- Paprika
- Épices pour kefta (Boulettes de viande hachées)
- Huile pour friture

Sauce napolitaine:

- 1kg de tomates mûres
- Un oignon
- 2 gousses d'ail
- Une branche de céleri
- Une branche de Thym
- Une carotte râpée
- Persil ciselé
- Sel et Poivre
- Un morceau de sucre
- Une cas d'Origan séché
- 1cas d'huile d'olive
- 1cas de concentré de tomates

Préparation:

Commencez par laver et peler les tomates.

Découpez les tomates, l'oignon, la carotte et le céleri. Mettez-les dans une sauteuse, sans eau, ajouter l'ail écrasé, saler et poivrer. Porter à ébullition, réduire le feu, couvrir et laisser mijoter 30 minutes.

Mixer longuement pour lisser la préparation.

Versez un filet d'huile d'olive, ajouter le concentré de tomates, le persil, l'Origan, le Thym et le morceau de sucre. Continuer la cuisson pendant 15 minutes.

Épicer la viande avec du sel, Poivre, Paprika, épices pour kefta, ajouter l'oignon, l'œuf, le fromage et le persil. Mélangez bien.

Formez des boulettes de viande hachée et faites dorer dans une poêle anti-adhésive avec un peu d'huile.

Cuire les spaghetti dans l'eau bouillante salée. Égouttez.

Mettre les pâtes dans des assiettes creuses, ajoutez les boulettes et nappez de sauce napolitaine.

Plus de nouvel appartement de vacances dans 43 quartiers de Malaga

Malaga a décidé lundi qu'aucun nouvel appartement de vacances ne serait autorisé dans 43 quartiers de la ville du sud-est espagnol où les manifestations contre le sur-tourisme et ses effets se multiplient.

Selon les nouvelles règles approuvées par la commission de planification de la ville andalouse, aucun nouvel appartement touristique ne sera autorisé à être mis en location dans les quartiers en question, où plus de 8% du parc résidentiel est déjà affecté à la location de courte durée, a annoncé la mairie dans un communiqué.

Parmi ces 43 quartiers figurent la vieille ville, le quartier de La Merced où est né le peintre Pablo Picasso, ainsi que la plage de El Palo.

L'objectif de cette mesure est d'encourager le développement de locations touristiques dans "les quartiers avec moins de pression touristique et de les éviter dans ceux où le nombre de logements touristiques est élevé", argumente la mairie dans un communiqué.

La ville de 586.000 habitants compte 11.559 meublés touristiques, dont 60% environ enregistrés sur des plateformes de location en ligne, précise-t-elle.

Ces locations de vacances à courte durée représentent 65% du total des logements touristiques dans le centre de Malaga, selon une étude conduite par les autorités locales.

D'autres villes espagnoles ont déjà pris des mesures pour limiter ces locations, accusées de priver la population locale de logements abordables.

Le maire de Barcelone (nord-est), le socialiste Jaume Collboni, a annoncé en juin son intention de mettre un terme à la location d'appartements touristiques d'ici fin 2028. La mesure pourrait tou-

cher 10.000 logements.

Les mouvements hostiles au sur-tourisme se sont multipliés ces derniers mois en Espagne, deuxième pays le plus visité au monde derrière la France, notamment à Barcelone, à Malaga, dans les îles Baléares et dans l'archipel des Canaries.

Les manifestants dénoncent la congestion des infrastructures, la pollution, les nuisances sonores, mais aussi et surtout la flambée des loyers, alors que de nombreux propriétaires de logements se tournent vers la location touristique, nettement plus rentable.

